

Vers des systèmes alimentaires durables – Introduction de l'approche transformative de l'agroécologie



SUPPORTS DE FORMATION

MENTIONS LÉGALES

Publié par :
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Division Développement rural, économie agricole G500

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 (0) 228 44 60 – 0
F +49 (0) 228 44 60 – 17 66

E svle@giz.de
I www.giz.de/en

Auteurs :
Projet sectoriel « Développement rural » (SV LE): Dorothee Baum (GIZ), Elena Zoe Nicoletti (GIZ);
Isabell Renner (external consultant), Birgit Kundermann (external consultant)

Conception :
now [nau], conception communicative et visuelle, Frankfurt/Main »

Crédits photographiques :
Titre et verso : ©GIZ | Faith Innocent, p.9 ©GIZ | Toni-Kaatz-Dubberke,
p.21 © Agroecology Fund | Victoria Uwemedimo, p.22 © Agroecology Fund | Victoria Uwemedimo,
p.23 ©GIZ | Timveni Child and Youth Media, p.28 ©GIZ | Joerg-Boethling, p.30 ©GIZ | Timveni Child
and Youth Media, p.32 ©GIZ | Harsh Kamat

Liens et renvois :
La responsabilité du contenu des sites Web externes indiqués dans cette publication relève toujours
de leurs éditeurs respectifs. La GIZ décline toute responsabilité pour ce contenu.

Copyright:
 CC-BY-NC-SA

La GIZ est responsable du contenu de la présente publication.

Septembre de 2024

CONTENU

1. INTRODUCTION À L'AGROÉCOLOGIE	6
1.1 Qu'est-ce que l'agroécologie ?	7
1.1.1 Une discipline scientifique	8
1.1.2 Un ensemble de pratiques	8
1.1.3 Un mouvement social	9
1.1.4 Une approche globale	9
1.2 Quand parle-t-on de l'agroécologie ?	10
1.2.1 Les 13 principes de l'agroécologie comme définis par le HLPE, 2019	10
1.2.2 Critères d'exclusion adoptés au niveau international	16
1.2.3 Les 10 éléments de l'agroécologie de la FAO, 2018	17
1.3 Quels sont les niveaux de transition de l'agroécologie ?	18
2. ABORDER LES QUESTIONS CLÉS DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION DANS LE MONDE RURAL	23
2.1 Amélioration de la situation économique des agriculteur·rice·s via l'agroécologie	23
2.2 Considérer le genre et la jeunesse	24
3. OBSTACLES À LA TRANSFORMATION AGROÉCOLOGIQUE	27
4. PRINCIPALES EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES EN FAVEUR D'UNE TRANSFORMATION AGROÉCOLOGIQUE	30
4.1 Principales exigences	30
4.1.1 Marchés et politique	30
4.1.2 Recherche et génération de connaissances	32
4.1.3 Collaboration multisectorielle	32
4.2 Mécanisme d'appui international : la Coalition internationale de l'agroécologie	33
4.3 Recommandations politiques du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA)	34
4.3.1 Recommandation sur les bases politiques	35
4.3.2 Recommandation sur l'évaluation de la performance et le suivi	35
4.3.3 Recommandation sur l'agriculture durable et les systèmes alimentaires	35
4.3.4 Recommandation sur la recherche	36
4.3.5 Recommandation sur la responsabilisation des populations	36
4.3.6 Exemples de politiques agroécologiques	37
5. GLOSSAIRE	38
6. SOURCES	46

CONTENU

Liste des figures

Figure 1 : Dimensions de l’agroécologie au fil du temps (source : rapport du HLPE, 2019).....	7
Figure 2 : Les 13 principes de l’agroécologie avec principes opérationnelles simplifiés (adopté du HLPE, 2019).....	10
Figure 3 : Niveaux des transition et couches d’intégration (adopté du HLPE 2019).....	20
Figure 4 : Le niveau de transition de l’agroécologie.....	22
Figure 5 : Certaines des actions qui encouragent l’adoption de pratiques agroécologiques à grande échelle pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires (source : GCA, 2019).....	31

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les 13 principes en détail (adaptés du HLPE 2019 et exemples d’interventions de Biovision, 2019).....	12
Tableau 2 : Les 13 principes agroécologiques et les 10 éléments (source : Biovision, 2019).....	17

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BPA	Bonnes pratiques agricoles
CAE	Coalition pour l'agroécologie
CH	Champ
CIAT	<i>International Center for Tropical Agriculture</i> Centre international d'agriculture tropicale
CSA	Comité sur la Sécurité Alimentaire mondiale
EA	Exploitation agricole, agroécosystème
EbA	L'adaptation fondée sur les écosystèmes
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GCA	Commission globale sur l'adaptation en anglais « Global Commission on Adaptation »
GDT	Gestion durable des terres
GFS	<i>Global Strategic Framework for Food Security and Nutrition</i> Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HLPE	Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
IPES FOOD	Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables
NF	<i>Natural Farming</i> /Agriculture naturelle
ODD	Objectifs de développement durable
OGM	Organismes génétiquement modifiés
SA	Système alimentaire
	<i>United Nations Food Systems Summit</i>
UNFSS	Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

1.

INTRODUCTION À L'AGROÉCOLOGIE

Ce chapitre est basé sur le rapport « *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables prompts à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition* » du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité sur la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) en juillet 2019, sur les fiches d'information sur l'agroécologie de la GIZ (2020, 2023), sur Gliessman (2016) « *Transforming food systems with agroecology* » et sur Sinclair et al. (2019) « *The Contribution of Agroecological Approaches to Realizing Climate-Resilient Agriculture* ».

→ **HLPE-REPORT #14 (2019)**

Agroecological and other innovative approaches: for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition.

Le Groupe d'experts de haut niveau pour la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) est l'interface science-politique du Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA). En 2019, le HLPE a publié ce rapport, qui sert de document de référence international pour l'agroécologie.

→ **GIZ FACTSHEET (2023). AGROECOLOGY**

Résumé et vue d'ensemble de la littérature clé et de la discussion internationale. La fiche d'information comprend également des exemples de projets.

→ **GLIESSMAN (2016). TRANSFORMING FOOD SYSTEMS WITH AGROECOLOGY**

Dans ce document, Gliessman présente un cadre de classification des «niveaux» de changement du système alimentaire. Tous les niveaux, pris ensemble, peuvent servir de feuille de route qui décrit, presque par étapes, un processus de transformation de l'ensemble du système alimentaire mondial.

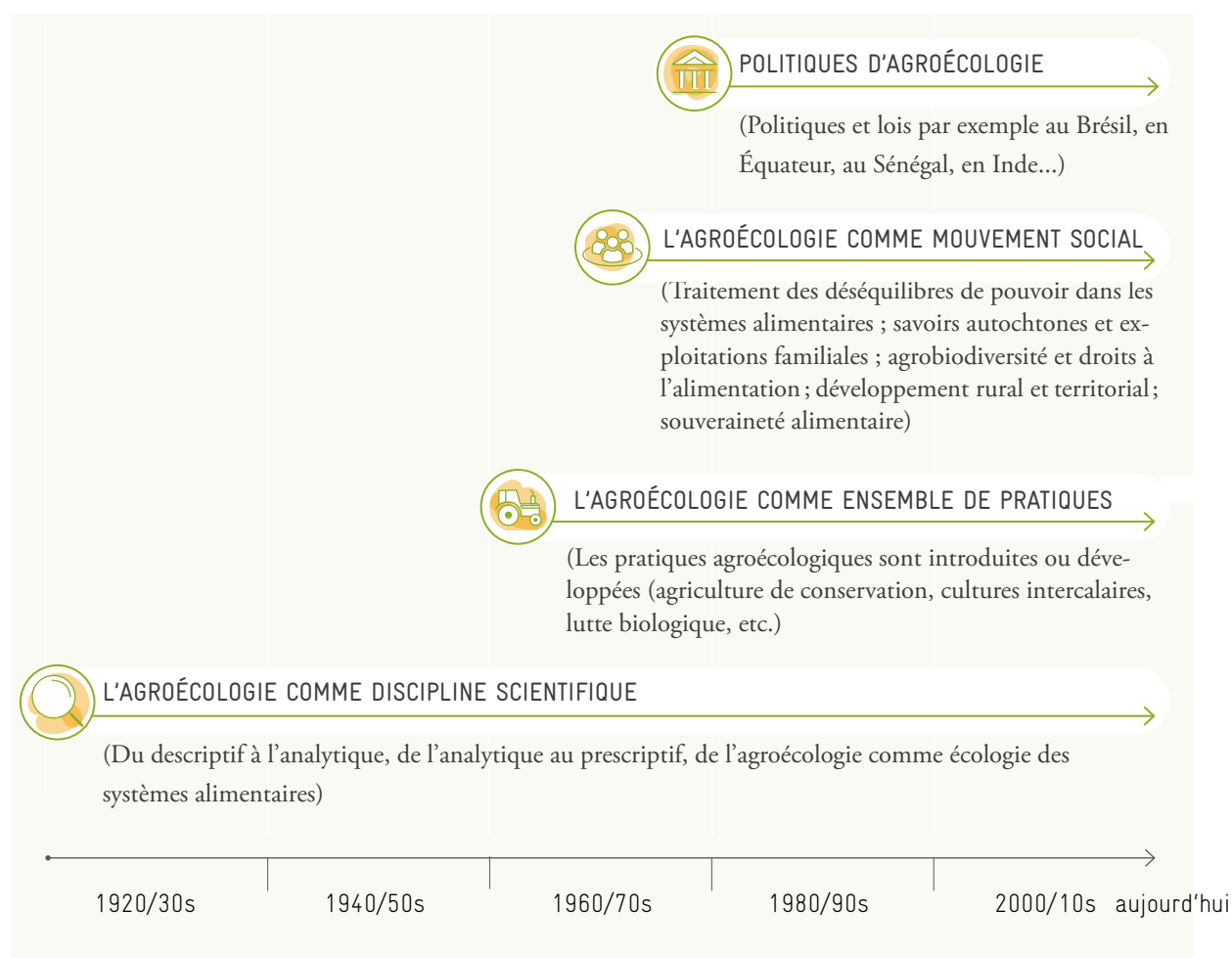
→ **Sinclair et al. (2019). The contribution of agroecological approaches to realizing climate-resilient agriculture**

Ce document fait partie d'une série de documents de référence commandés par la Commission globale sur l'adaptation (« *Global Commission on Adaptation* », GCA) pour son rapport phare de 2019. Il se concentre sur le rôle que les approches agroécologiques peuvent jouer pour rendre les systèmes alimentaires plus agiles dans l'adaptation au changement climatique, y compris à l'échelle du champ et de l'exploitation agricole et à l'échelle du paysage et du système alimentaire.

1.1 Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Généralement, l'agroécologie est considérée comme un moyen de mettre en place des systèmes agroalimentaires durables. Plus qu'une définition précise et qu'un cadre clairement établi visant à façonner une « nouvelle » agriculture, elle peut être considérée comme une école de pensée et comme un processus de transformation pour les systèmes alimentaires. À la base, « l'agroécologie consiste à appliquer des principes écologiques à l'agriculture. [...] De nos jours, l'agroécologie associe la science, un ensemble de pratiques et un mouvement social, ainsi que l'intégration de ces trois éléments dans la conception et la mise en œuvre de systèmes alimentaires plus durables. » (GCA, 2019). La **figure 1** montre les différentes dimensions de l'agroécologie et l'évolution de son ou ses interprétations au fil du temps.

Figure 1 : Histoire de l'agroécologie Dimensions de l'agroécologie au fil du temps



(source : rapport du HLPE, 2019)

1.1.1 Une discipline scientifique

En tant que science, l'agroécologie étudie les interactions et les processus écologiques au niveau des terres agricoles. À ses débuts dans les années 1920 et 1930, la science agroécologique était une science naturelle qui s'intéressait aux processus biologiques et physiques à l'œuvre dans les champs. La science agroécologique s'est ensuite élargie du simple champ et de la ferme aux agroécosystèmes tous entiers, incluant des aspects de l'agronomie et des procédés de construction de connaissance ainsi que les influences de l'agriculture sur d'autres écosystèmes tels que les forêts, les habitats de la faune, les zones humides, la vie dans l'eau et les paysages environnants. Depuis les années 1990 – 2000, la science agroécologique a évolué pour devenir une approche interdisciplinaire qui étudie des systèmes alimentaires entiers et qui englobe l'agronomie, l'écologie, la sociologie, les chaînes alimentaires et l'économie. L'approche associée devient donc de plus en plus interdisciplinaire tout en s'efforçant de trouver des solutions et de contextualiser les problèmes « du monde réel ».

1.1.2 Un ensemble de pratiques

Même s'il n'existe aucun ensemble établi de pratiques définies comme étant agroécologiques, le rapport du HLPE (2019) stipule que : « on peut classer les pratiques agricoles sur une échelle agroécologique en déterminant dans quelle mesure :

- i. elles reposent sur des processus écologiques plutôt que sur des intrants agrochimiques ;
- ii. elles sont équitables, respectueuses de l'environnement, adaptées aux conditions locales et gérées localement et ;
- iii. elles adoptent une approche systémique, au lieu de se cantonner à des mesures techniques spécifiques. »

Le rapport du HLPE (2019) cite quelques exemples de pratiques agroécologiques, notamment : « diversification, culture mixte, cultures intercalaires, mélanges de cultivars, gestion des habitats pour la biodiversité liée aux cultures, lutte biologique contre les ravageurs, amélioration de la structure et de la santé des sols, fixation biologique de l'azote et recyclage des nutriments, de l'énergie et des déchets comme intrants dans le processus de production ». D'autres exemples concernent « la fumure biologique, la fumure fractionnée, les systèmes de labour réduit, l'irrigation au goutte-à-goutte, et le choix de cultivars résistants ou tolérants aux agressions biotiques (maladies, insectes ravageurs et adventices parasites), l'agroforesterie, les plantes allélopathiques, le semis direct, la culture de couverture vivante ou paillis, et l'intégration d'éléments de paysage semi-naturels au niveau du champ, de l'exploitation et du paysage » (GCA, 2019).

L'agroécologie contribue de différentes manières à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation. Les agroécosystèmes au sein desquels de nombreuses pratiques agroécologiques sont mises en œuvre sont plus résilients aux phénomènes météorologiques extrêmes. L'augmentation de la matière organique des sols (séquestration du car-

bone) et la réduction de l’utilisation d’engrais azotés minéraux contribuent à l’atténuation du changement climatique (Sinclair et al. 2019).

En tant qu’ensemble de pratiques, l’agroécologie a beaucoup en commun avec l’agriculture biologique. Toutefois, l’agriculture biologique se concentre sur les aspects agricoles des systèmes agroalimentaires et est réglementée par des normes clairement définies auxquelles une exploitation agricole doit adhérer si elle veut être certifiée « bio ». Cela signifie que des exploitations qui ne sont pas certifiées bio et qui sont donc considérées comme conventionnelles peuvent quand même appliquer un grand nombre des pratiques agroécologiques susmentionnées.

1.1.3 Un mouvement social

L’agroécologie en tant que mouvement social a émergé sous la forme d’une antithèse aux approches agricoles qui sont de plus en plus déconnectées des bases sociales, écologiques et culturelles de la production. C’est dans ce contexte qu’à compter du milieu des années 1990, une définition plus large et plus politique de l’agroécologie a vu le jour. Les mouvements sociaux et les organisations paysannes du monde entier considèrent l’agroécologie comme un cadre politique leur permettant de défendre leurs droits et de plaider en faveur de systèmes alimentaires davantage axés sur les petit-e-s producteur-ice-s et sur la souveraineté alimentaire. Dans ce contexte, l’agroécologie est considérée comme une lutte politique qui vise à remettre en cause et à transformer les structures de pouvoir (GCA, 2019).



L’objectif de l’agroécologie est de transformer les systèmes alimentaires locaux de manière à garantir la viabilité économique des zones rurales grâce à des circuits de commercialisation courts et à une production alimentaire sûre et équitable. Elle défend différentes formes de production alimentaire (à petite échelle) et de communautés rurales, ainsi que la souveraineté alimentaire et la justice sociale, c’est-à-dire aussi le droit et le contrôle de l’accès aux terres, aux semences et à l’eau ainsi qu’à des relations commerciales équitables (GIZ, 2020).

1.1.4 Une approche globale

Aujourd’hui, l’agroécologie est de plus en plus souvent considérée comme une vision globale de l’agriculture et des systèmes alimentaires, qui associe différentes perspectives et dimensions.

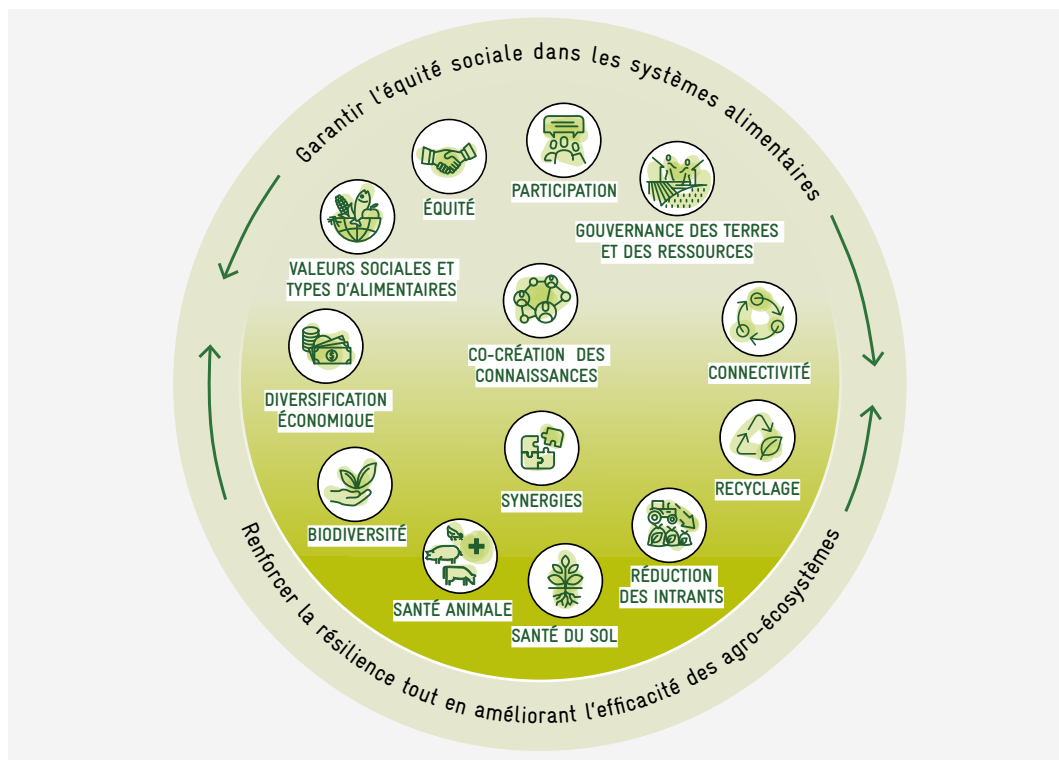
L’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO, 2024) décrit l’agroécologie ainsi :

« L'agroécologie est une **approche holistique et intégrée** qui applique simultanément **des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables**. Elle cherche à optimiser les interactions entre les plantes, les animaux, les humains et l'environnement, tout en répondant à la nécessité de mettre en place des systèmes alimentaires socialement équitables au sein desquels les gens peuvent choisir ce qu'ils mangent, ainsi que la manière dont la nourriture est produite et où elle est produite. L'agroécologie est à la fois une science, un ensemble de pratiques et un mouvement social. Le concept a évolué au cours des dernières décennies, passant d'une approche centrée sur les champs et les fermes à une approche englobant l'ensemble de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Elle représente désormais un domaine transdisciplinaire qui englobe les dimensions écologiques, socioculturelles, technologiques, économiques et politiques des systèmes alimentaires, de la production à la consommation ».

1.2 Quand parle-t-on de l'agroécologie ?

1.2.1 Les 13 principes de l'agroécologie comme définis par le HLPE, 2019

Figure 2 : Les 13 principes de l'agroécologie avec principes opérationnelles simplifiés



(adopté du HLPE, 2019)

1

L’agroécologie est une approche dynamique, transdisciplinaire et intersectorielle, qui utilise des principes comme lignes directrices et éléments constitutifs. Ces principes sont présentés dans la ➔ **figure 2**. Résultant d’un processus multipartite, la FAO (2018) a identifié dix éléments de l’agroécologie pour guider la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables. Sur la base de ces éléments, le Groupe d’experts de haut niveau (HLPE, 2019) du Comité d la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) a élaboré les 13 principes agroécologiques, en combinant et en consolidant la littérature scientifique et en résumant l’état des discussions. Ces 13 principes sont aujourd’hui largement utilisés et représentent le point de référence dans le débat international. Ils sont, par exemple, utilisés comme base commune de compréhension au sein de la Coalition internationale pour l’agroécologie. Les États et organisations membres de la Coalition pour l’agroécologie (voir chapitre 4.2) déclarent leur volonté de soutenir un processus de transformation de leurs systèmes agricoles et alimentaires par le biais de l’agroécologie et de ses 13 principes. Le tableau 1 explique ces 13 principes agroécologiques et donne quelques exemples d’intervention pour chaque principe. Il distingue également l’échelle d’application entre le champ (CH), l’exploitation agricole (EA) et le système alimentaire (SA). Les 13 principes s’articulent autour de trois principes opérationnels pour des systèmes alimentaires durables : (1) améliorer l’efficacité des ressources, (2) renforcer la résilience et (3) garantir l’équité/la responsabilité sociale. Les principes doivent être appliqués et adaptés aux conditions locales, ce qui se traduit par une variété de combinaisons d’interventions.

La vision d’une transformation agroécologique est de rendre les systèmes agricoles et alimentaires mondiaux plus résilients, plus équitables et plus durables. Les principes agroécologiques contribuent, de différentes manières directes et indirectes, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L’agroécologie s’appuie sur les connaissances indigènes et locales et permet leur intégration et leur contribution aux technologies modernes et aux développements scientifiques. En tant que processus ascendant (« bottom-up ») et territorial, l’agroécologie permet une utilisation durable et diversifiée des terres, augmente la résilience et contribue au développement rural local et régional. Elle promeut des systèmes de production diversifiés et une agriculture respectueuse de la nature et de la biodiversité. Outre la conservation de l’environnement naturel, elle renforce les exploitations agricoles et l’économie régionale afin de les rendre plus résilientes aux mauvaises récoltes et au changement climatique et plus indépendantes des fluctuations des prix des produits importés tels que les engrais ou les semences. La promotion conjointe de la transformation et de la distribution des produits sur place par le biais de canaux de vente locaux ou directs crée des opportunités de revenus supplémentaires et sûrs avec des salaires équitables, en particulier pour les femmes et les jeunes, améliorant ainsi leur statut économique. Les approches agroécologiques sont ancrées dans la participation et la responsabilisation en garantissant l’accès aux ressources et aux marchés pour tous, en reliant plus directement les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s. L’approche holistique offre des perspectives aux agriculteur·rice·s, aux communautés locales et aux systèmes agroalimentaires mondiaux, car elle permet aux producteur·rice·s et aux consommateur·rice·s de façonner activement l’avenir de leur système agricole et alimentaire (GIZ, 2023).

Tableau 1 : Les 13 principes en détail (adaptés du HLPE 2019 et exemples d'interventions de Biovision, 2019)

PRINCIPE	EXPLICATION	EXEMPLES D'INTERVENTION	ÉCHELLE D'APPLICATION*
AMÉLIORER L'EFFICIENCE DES RESSOURCES			
1. RECYCLAGE	Privilégier les ressources renouvelables locales et fermer, dans la mesure du possible, les cycles de ressources de nutriments et de biomasse.	• Culture de couverture fixatrice d'azote et engrais verts de légumineuses, cultures semées pour le paillis • Recyclage des eaux usées domestiques, municipales et industrielles, utilisation d'eau désalinisée • Bioénergie provenant de tiges de maïs, de glumes de riz, de déchets d'abattage, de biocombustibles de troisième génération, de biogaz issu du fumier ou du lisier, de déchets organiques agricoles • Mesures pour réduire la déperdition alimentaire au niveau de la consommation	CH, EA
2. RÉDUCTION DES INTRANTS	Réduire ou éliminer la dépendance aux intrants commerciaux et renforcer l'auto-suffisance.	• Suivi amélioré, agriculture de précision pour limiter les engrais synthétiques • Compost, fumier de différents types élevages, • Culture de couverture pour éliminer les mauvaises herbes • Utilisation de vapeur, traitements aux rayons UV, éclairage à LED, phéromones sexuelles des insectes, extraits de plantes qui attirent les insectes nuisibles vers des pièges, pulvérisation de neem, cendres de bois	EA, SA
RENFORCER LA RÉSILIENCE			
3. SANTÉ DU SOL	Garantir et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour favoriser la croissance des plantes, en particulier à travers la gestion de la matière organique et l'intensification de l'activité biologique du sol.	• Cultures de couverture pour réduire l'érosion des sols et le ruissellement, améliorer le drainage des sols et accroître la teneur en matière organique des sols • Travail du sol réduit : agriculture de conservation ou sans labour, semis direct	CH

* Échelle d'application :
 CH = champ ;
 EA = exploitation agricole, agroécosystème ;
 SA = système alimentaire

4. SANTÉ ANIMALE	Améliorer la santé et le bien-être des animaux.	• Élevage adapté aux espèces • Suivi amélioré, vaccins qui limitent la nécessité de recours aux antibiotiques • Système de sélection et d'élevage animal utilisant des méthodes conventionnelles, assistées par marqueurs ou autres pour limiter le recours aux intrants extérieurs	CH, EA
5 BIODIVERSITÉ	Préserver et accroître la diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques pour conserver la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace au niveau du champ, de l'exploitation agricole et du paysage.	• Développement de races/variétés locales, système local de production de semences, banques de semences, reproduction participative • Conservation de fragments de forêts autour des terres agricoles • Bandes fleuries • Culture itinérante durable, gestion de paysages hétérogènes	CH, EA
6. SYNERGIES	Favoriser les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité entre les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau).	• Agroforesterie : système agricole diversifié associant la production végétale et les arbres • Systèmes intégrés associant l'élevage et les cultures : élevage de canards associé à la rizi-pisciculture, sylvopastoralisme • Reforestation/restauration/préservation d'habitats naturels avec des avantages clairs pour la production agricole, utilisation diversifiée des terres ou floraison alternée au niveau des paysages pour améliorer les services de pollinisation, brise-vent, lutte contre l'érosion des sols p. ex. au moyen de haies, demi-lunes, terrasses, murets de pierre, délimitations suivant les courbes de niveau, zaï etc.	CH, EA
7. DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	Diversifier les revenus des exploitations en veillant à ce que les petit·e·s agriculteur·rice·s jouissent d'une plus grande indépendance financière et puissent créer de la valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateur·rice·s.	• Projets de diversification de la production (temporelle, nutritive), et de l'activité, d'accès aux marchés locaux. Autres thèmes : interactions entre l'agriculture et l'économie en général, agrotourisme	EA, SA

ASSURER L'ÉQUITÉ/LA RESPONSABILITÉ SOCIALE			
8. CO-CRÉATION DES CONNAISSANCES	Renforcer la co-création et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier au moyen d'échanges entre agriculteur·rice·s.	- Programmes d'échange entre agriculteur·rice·s, groupements d'agriculteur·rice·s pour le partage d'expériences, modèles ascendants de transfert de technologies (outils TIC participatifs), groupes sur les réseaux sociaux, communauté de pratique - Champs-Écoles Paysans (farmer field schools), écoles pratiques sur le climat, concepts de recherche participatifs, intégration des connaissances des producteur·rice·s sur la biodiversité agricole et l'expérience de gestion (pour la recherche)	EA, SA
9. VALEURS SOCIALES ET TYPES D'ALIMENTATION	Créer des systèmes alimentaires qui se fondent sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et qui garantissent un régime alimentaire sain, diversifié et adapté aux saisons et à la culture.	- Diversification de la production agricole en mettant l'accent sur la nutrition - Action collective ciblant les femmes et créant des possibilités de commercialisation, d'éducation et de participation à des groupes de producteur·rice·s, développement de niveaux accrus d'autonomie - Auto-organisation, associations, capacité à défendre le droit du travail, droits fonciers, renforcement de l'autonomisation	EA, SA
10. ÉQUITÉ	Appuyer des moyens d'existence dignes et solides pour tous les acteurs participant aux systèmes alimentaires, en particulier les petit·e·s producteur·rice·s de denrées alimentaires, sur la base du commerce équitable, de l'emploi équitable et du traitement équitable des droits de propriété intellectuelle.	- Politiques rendant les régions et les métiers ruraux plus attractives pour les jeunes, transformation structurelle pour stimuler la demande de main-d'œuvre jeune, promotion de l'entrepreneuriat et de l'accès à des ressources productives - Politiques et programmes pour promouvoir les systèmes de marché inclusifs, le commerce équitable, l'emploi équitable, le traitement équitable des droits de propriété intellectuelle	EA, SA
11. CONNECTIVITÉ	Garantir la proximité et la confiance entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s au moyen de la promotion de circuits de distribution équitables et courts et de la réintégration des systèmes alimentaires dans les économies locales.	- Maintien d'une agriculture paysanne, relocalisation des systèmes et des marchés alimentaires au sein des territoires, implication des communautés et des entreprises dans des opérations durables, - Nouveaux marchés innovants, systèmes participatifs de garantie (SPG), systèmes de commerce électronique - Marchés de producteur·rice·s locaux·ales/marchés territoriaux plus traditionnels, - Dénomination de l'étiquetage d'origine et de la certification	EA

12. GOUVERNANCE DES TERRES ET DES RESSOURCES NATURELLES	Renforcer les structures institutionnelles pour améliorer, notamment, la reconnaissance et le soutien apportés aux exploitations familiales, aux petit·e·s agriculteur·rice·s et aux paysan·ne·s producteur·rice·s d'aliments qui veillent à une gestion durable des ressources naturelles et génétiques.	• Paiement pour services écosystémiques, réglementations et subventions agricoles respectueuses de la biodiversité • Reconnaissance des droits traditionnels aux ressources naturelles	EA, SA
13. PARTICIPATION	Encourager l'organisation sociale et la participation accrue des producteur·rice·s d'aliments et des consommateur·rice·s à la prise de décisions afin de favoriser la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires.	• Appuyer les dialogues politiques multipartites (intégrer les demandes des OSC/organisations d'agriculteur·rice·s) • Planification politique fondée sur les preuves, soutien et renforcement des interfaces entre science et politique • Auto-organisation, associations, capacité à défendre le droit du travail, droits fonciers, renforcement de l'autonomisation	SA

1.2.2 Critères d'exclusion adoptés au niveau international

Sur la base de discussions internationales et multipartites, la Coalition pour l'agroécologie (voir ➔ [chapitre 4.2](#)) a élaboré un « cadre d'évaluation de l'agroécologie » permettant d'évaluer le niveau d'alignement des projets, des initiatives ou des portefeuilles sur les 13 principes. Dans le cadre de ce processus, 10 lignes rouges ont été identifiées et incluses dans le cadre. Ces lignes rouges sont considérées comme des exigences minimales et constituent un critère d'exclusion. Pour être considéré comme agroécologique, un projet ne doit pas :

1. se concentrer sur l'introduction des OGM et des technologies d'édition du génome qui y sont associées,
2. se concentrer sur la promotion des engrais et des pesticides synthétiques,
3. se concentrer exclusivement sur la promotion de la production à grande échelle d'une seule culture de rente au détriment de stratégies diversifiées,
4. se concentrer exclusivement sur la productivité qui entraîne la destruction évitable d'écosystèmes vitaux et de leurs fonctions et services,
5. promouvoir des réglementations et/ou des actions qui entravent et/ou détruisent les systèmes de semences locaux et gérés par les agriculteur·rice·s,
6. se concentrer sur l'intensification à grande échelle de la production animale,
7. exclure ou discriminer activement les femmes et les autres groupes marginalisés,
8. se concentrer exclusivement sur la promotion d'aliments hautement transformés ou sur des produits alimentaires industriels (avec une faible valeur nutritive),
9. promouvoir une production extractive de matières premières qui épuise les ressources locales au fil du temps,
10. promouvoir des approches qui violent les droits, y compris les droits coutumiers, qui ignorent le consentement préalable en connaissance de cause ou qui entraînent des déplacements de population et/ou l'accaparement de terres.



➔ Agroecology Finance Assessment Tool.

Il s'agit d'un outil permettant d'évaluer les projets/initiatives/appels à propositions pour leur soutien aux transformations agroécologiques en notant leur contribution à la mise en œuvre de chacun des 13 principes de l'agroécologie.

1.2.3 Les 10 éléments de l'agroécologie de la FAO, 2018

Les 13 principes sont alignés sur les 10 éléments de l'agroécologie (→ **figure 3**) approuvés par le Conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2019, à l'issue d'un processus de consultation mené entre 2015 et 2017, qui a culminé avec un symposium international sur l'agroécologie en 2018, et finalement approuvés en 2019 (voir ci-dessous). Les principes et les éléments se recoupent et correspondent les uns aux autres, comme le montre le tableau 2. Dans certains systèmes et outils de suivi, les principes et les éléments sont présentés en parallèle (par exemple, dans l'outil des critères de l'agroécologie).

Tableau 2 : Les 13 principes agroécologiques et les 10 éléments (source : Biovision, 2019)

10 ÉLÉMENTS D'AGROÉCOLOGIE DE LA FAO, 2018	13 PRINCIPES AGROÉCOLOGIQUES DU RAPPORT HLPE, 2019
→ Recyclage	1. Recyclage
→ Efficience	2. Réduction des intrants
	4. Santé animale
→ Diversité	5. Biodiversité
	7. Diversification économique
→ Résilience	7. Diversification économique
→ Synergies	5. Biodiversité
	6. Synergies
	3. Santé du sol
→ Co-crédation et partage de connaissances	8. Co-crédation des connaissances
→ Culture et traditions alimentaires	9. Valeurs sociales et types d'alimentaires
→ Valeurs humaines et sociales	9. Valeurs sociales et types d'alimentaires
	10. Équité
→ Économie circulaire et solidaire	11. Connectivité
→ Gouvernance responsable	12. Gouvernance des terres et des ressources
	13. Participation



→ UN Food and Agricultural Organisation, 10 elements of agroecology, 2018.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est une agence spécialisée qui dirige les efforts internationaux de lutte contre la faim. L'initiative mondiale de la FAO « Scaling Up Agroecology », ainsi que les « Amis de l'agroécologie » soutiennent la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires par le renforcement des capacités et le conseil politique.



→ L'outil « critères d'évaluation agroécologique » (ACT).

L'outil « critères d'évaluation agroécologique » (ACT) s'appuie sur le cadre analytique de Gliessman sur les 5 niveaux de changement du système alimentaire et s'inscrit dans les 10 éléments de l'agroécologie de la FAO. Il offre une méthode structurée et graphiquement intuitive pour identifier l'orientation et le caractère agroécologique d'une initiative ou d'un projet.

1.3 Quels sont les niveaux de transition de l'agroécologie ?

Pour mettre en pratique les principes de l'agroécologie et concevoir une approche holistique de la transformation des systèmes alimentaires, il est nécessaire de prendre conscience du niveau de la couche d'intégration. Un projet ou un programme ne peut à lui seul réaliser une transformation des systèmes. Cela nécessite une action collaborative à différents niveaux et dans différents domaines d'expertise.

Steven Gliessman (2016) a proposé un cadre pour classer les **cinq niveaux de transition des systèmes alimentaires**. Les trois premiers niveaux décrivent les mesures que les agriculteur·rice·s doivent prendre dans leurs exploitations pour intégrer l'agroécologie, tandis que les deux niveaux suivants dépassent le simple cadre de l'exploitation pour s'étendre au système alimentaire dans son ensemble et aux sociétés contextes sociaux dans lesquelles il est ancré. Ensemble, ces cinq niveaux peuvent servir de feuille de route pour définir un processus progressif de transformation des systèmes alimentaires. Gliessman (2016) décrit les cinq niveaux ainsi (voir → figure 3) :

Niveau 1 : Améliorer l'efficacité des ressources pour réduire l'utilisation d'intrants difficiles d'accès, coûteux et/ou nuisibles pour l'environnement. À ce niveau, les agriculteur·rice·s cherchent à utiliser moins d'intrants afin de réduire leurs coûts et de limiter les impacts négatifs, tout en maintenant, voire en augmentant leurs niveaux de production. Voici quelques exemples de mesures du niveau 1 : semences améliorées, densité de plantation optimale, irrigation goutte à goutte, application plus efficace des pesticides et des engrais, agriculture de précision.

Le niveau 1 se réfère aux exemples suivants : la lutte intégrée contre les maladies et ravageurs, les standards de durabilité (bonnes pratiques agricoles globales), l'éducation

et les mesures de protection concernant les pesticides et les antibiotiques ou l'échange de connaissances au niveau local.

Niveau 2 : Remplacement des pratiques et des intrants chimiques par des alternatives agroécologiques. À ce niveau de transition, les intrants et les pratiques très consommatrices d'intrants nuisibles pour l'environnement sont remplacés par des intrants et des pratiques plus soutenables, basés sur des produits naturels et plus écologiques. Un exemple d'approche de niveau 2 est l'agriculture biologique. Voici quelques exemples de mesures : remplacement des engrais azotés synthétiques par des rotations et des cultures de couverture fixatrices d'azote, recours à des produits naturels pour lutter contre les ravageurs et les maladies, utilisation de compost pour gérer la fertilité et la matière organique des sols. À ce niveau, l'agroécosystème de base n'est généralement pas altéré.

Le niveau 2 se réfère aux exemples suivants : protection et réhabilitation des sols, méthodes culturales résilientes au climat, diversité des cultures, agriculture biologique ou intégration dans des approches de développement existantes.

Niveau 3 : Reconception des systèmes agroécologiques afin qu'ils soient basés sur des processus écologiques. À ce niveau, le système global subit des changements plus fondamentaux. Le but est de prévenir les problèmes avant qu'ils ne se produisent et de lutter contre les principaux facteurs qui limitent les rendements. Il faut ainsi optimiser les synergies biologiques qui améliorent les principales fonctionnalités des agroécosystèmes par la conception soignée de systèmes diversifiés et synchroniser les activités au niveau des paysages. Voici quelques exemples de mesures de niveau 3 : diversification de l'exploitation avec des rotations basées sur l'environnement, cultures multiples, agroforesterie et intégration de l'élevage dans la production végétale.

Le niveau 3 se réfère aux exemples suivants : restauration des paysages, gestion durable des terres (GDT), gestion participative du terroir et planification spatiale, l'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) ou cycle des nutriments au niveau local.

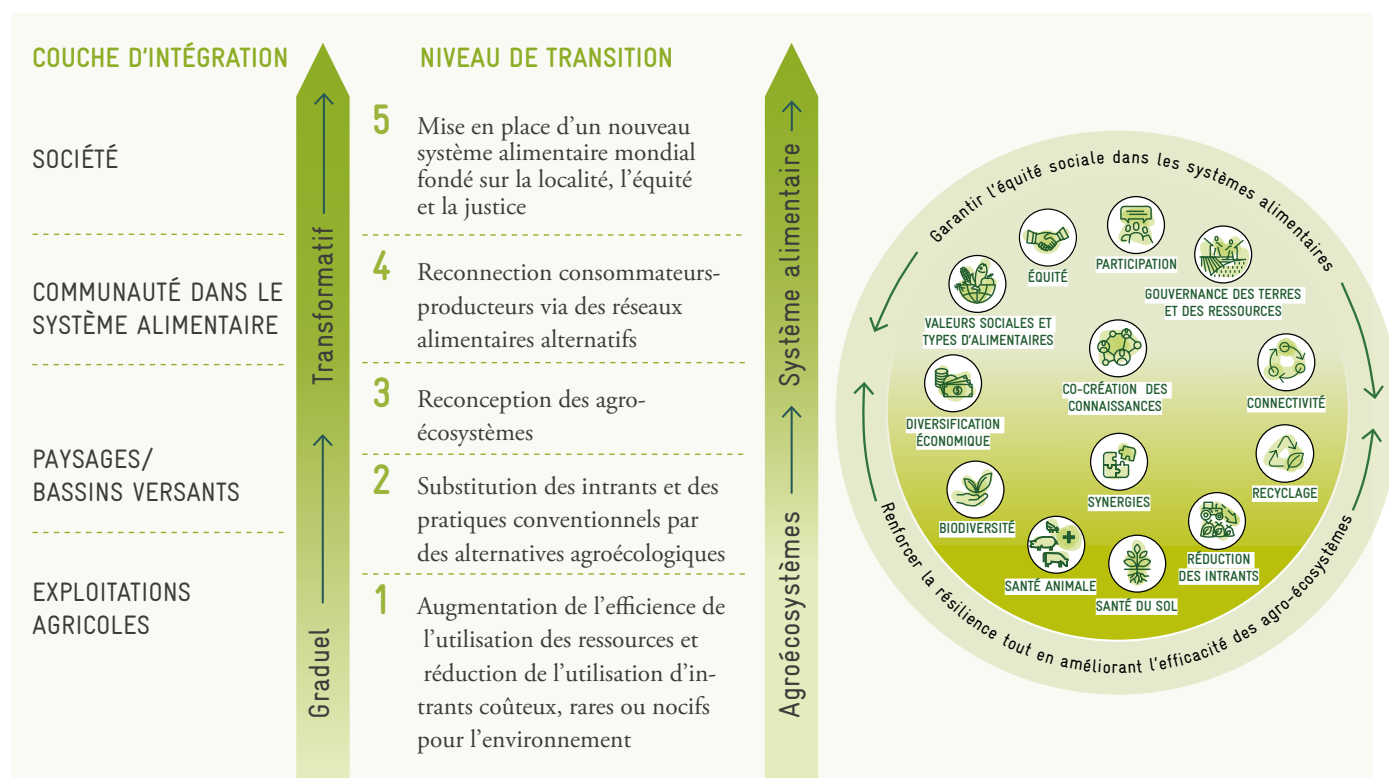
Niveau 4 : Recréer un lien plus direct entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s d'aliments et établir des réseaux alimentaires alternatifs. Ce niveau de transformation vise à recréer les liens entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s en donnant la priorité aux marchés locaux et aux circuits courts, en soutenant le développement économique local et en créant des marchés plus équitables et plus durables. Les consommateur·rice·s locaux commencent à valoriser les aliments cultivés et transformés localement. La préférence des consommateur·rice·s pour les aliments cultivés localement se transforme en « citoyenneté alimentaire » et encourage un changement de système alimentaire. L'alimentation est d'avantage ancrée dans les relations directes entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s ; qui forment des réseaux alimentaires alternatifs à travers le monde. Voici quelques exemples d'approches de niveau 4 : mouvement actuel en faveur de la relocalisation de l'alimentation, réseaux de marchés de

producteur·rice·s, systèmes d'appui communautaire pour l'agriculture paysanne, coopératives de consommateur·rice·s et autres systèmes de commercialisation directe qui raccourcissent la chaîne alimentaire.

Le niveau 4 se réfère aux exemples suivants : souveraineté alimentaire, pertes alimentaires, pertes après récolte, systèmes alimentaires locaux, amélioration de l'empreinte écologique tout en maintenant une qualité nutritionnelle élevée.

Niveau 5 : Bâtir un nouveau système alimentaire mondial basé sur l'équité, la participation, l'égalité, la justice et la localité. Ce niveau de transformation vise à protéger et à améliorer les moyens de subsistance, l'équité et le bien-être social (dignité, inclusion et justice), à renforcer l'autonomie et les capacités d'adaptation, à encourager les populations et les communautés à surmonter la pauvreté, la faim et la malnutrition, tout en assurant la promotion des droits humains (droit à l'alimentation et gouvernance de l'environnement) et en luttant contre les inégalités de genre et d'âge. Il nécessite une évolution des croyances, des valeurs et de l'éthique. Il stimule un changement de paradigme axé sur la capacité de l'agriculture et des systèmes alimentaires à réduire leur empreinte écologique et à reconnaître que le concept de croissance a des limites. Voici quelques exemples d'approches de niveau 5 : encourager l'organisation sociale et une plus grande participation des producteur·rice·s et des consommateur·rice·s d'aliments aux décisions pour favoriser une gouvernance décentralisée et une gestion locale des systèmes alimentaires, soutenir les politiques qui accordent la priorité à l'agroécologie.

Figure 3 : Niveaux des transition et couches d'intégration (adopté du HLPE, 2019)



Le niveau 5 se réfère aux exemples suivants : formulation de politiques agricoles et alimentaires, partenariats multi-acteurs, forums de dialogue, échanges Sud-Sud et Sud-Nord, recherche agricole internationale, connaissances traditionnelles locales.

Les principes peuvent être associés à une couche d'intégration et correspondent à certains niveaux de transition plus fortement qu'à d'autres. Pour concevoir une filière agroécologique systémique et transformatrice, il faut prendre en compte plus d'un principe, ce qui conduit à une action à plusieurs niveaux en vue de la transformation.

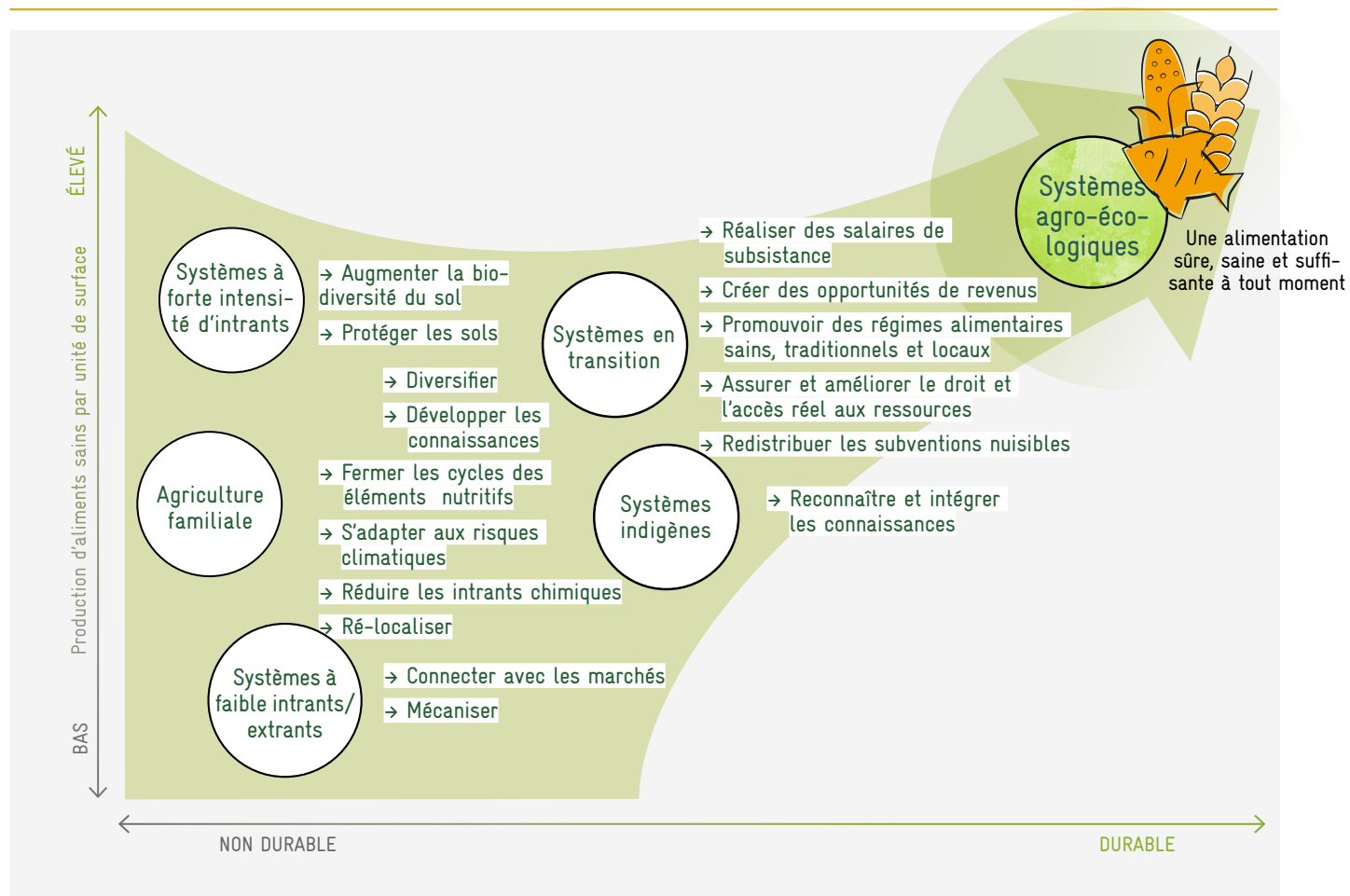
Les processus de transformation peuvent être mieux expliqués par leur cheminement et par les leviers de transformation auxquels ils contribuent (→ figure 4). En utilisant les principes comme lignes directrices, les solutions peuvent être adaptées aux besoins et à la situation locale. Ces ensembles de mesures sont également efficaces à différentes échelles de temps : à court terme (augmentation des rendements grâce à des pratiques agroécologiques adaptées au contexte, réduction des coûts grâce à l'utilisation réduite d'intrants chimiques, nouvelles possibilités de revenus et revenus plus stables grâce aux marchés et aux modèles d'entreprise locaux, ou accès à de nouveaux marchés dans le cas de l'agriculture biologique, ou à moyen terme (par exemple, le recyclage des nutriments). Au niveau de l'exploitation : recyclage des nutriments et économie circulaire ; au niveau du paysage : augmentation de la biomasse dans le sol, de la capacité de rétention d'eau et réduction des pertes de nutriments, restauration/réduction de la pression sur l'écosystème ; au niveau de la société : mise en réseau des agriculteur·rice·s ainsi que des producteur·rice·s et des consommateur·rice·s, participation aux processus décisionnels politiques, création de revenus et d'opportunités d'emploi dans les zones rurales). À long terme, les mesures portent notamment sur la promotion des cycles régionaux des nutriments, les marchés régionaux et la création de valeur locale, la protection et la restauration des services écosystémiques (par exemple, les ressources en eau, les services des pollinisateurs, la séquestration du carbone, la santé des cultures, la protection des sols) et les politiques de soutien.



→ GIZ Factsheet (2024). Agroecology – From Principles to Transformative Pathways

Cette collection de cinq exemples de bonnes pratiques en matière de développement rural montre le potentiel de l'agroécologie et illustre comment les voies de transformation sont façonnées différemment par différents ensembles de principes agroécologiques.

Figure 4 : Le niveau de transition de l'agroécologie



(Propre représentation, adaptée et modifiée sur la base de International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development – Summary for Policy makers Latin America and Caribbean (IAASTD-SDMLatin AmericaCaribbean), 2009)

2.

ABORDER LES QUESTIONS CLÉS DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION DANS LE MONDE RURAL

Le chapitre suivant fournit des preuves scientifiques sur les approches agroécologiques éprouvées et donne un aperçu de l'impact sur la situation économique des agriculteur·rice·s, ainsi que sur le genre et la jeunesse.

2.1 Amélioration de la situation économique des agriculteur·rice·s via l'agroécologie

L'agroécologie est un instrument qui permet à chaque membre du système alimentaire de percevoir des moyens de subsistance décents. Des études empiriques menées dans différentes parties du monde montrent que l'agroécologie, en tant que pratique, est capable d'améliorer considérablement la situation économique des exploitations agricoles familiales (Altieri 2000, D'Annolfo et al. 2017, Paracchini et al. 2020, Jahi Chapell and Bernhart 2018, Madsen, S., Bezner Kerr, R., LaDue, N. et al. 2021).

Impacts fréquemment observés :



- rendements accrus et meilleure productivité du travail (après une phase de transition) ;
- résilience économique accrue grâce à une plus grande diversification (p. ex. en cas de fluctuations des prix ou de maladies des cultures ou des animaux) ;
- hausse du revenu absolu en raison de la baisse des coûts des intrants (utilisation d'une quantité réduite d'engrais synthétiques, de pesticides et de semences, etc.), d'un moindre recours au crédit pour l'achat des intrants et d'une baisse des dépenses pour l'alimentation (rendements accrus) ;
- prix plus élevés (si les consommateur·rice·s sont prêt·e·s à payer un prix plus élevé pour des aliments produits de manière écologique) ;
- l'agroécologie peut améliorer la nutrition (en qualité et en quantité), non seulement grâce à la diversification de la production, mais aussi à la hausse des revenus qui en découle.



Ces impacts dépendent notamment des contextes géographiques et de la situation initiale des exploitations agricoles.



→ GIZ Factsheet (2024). *On the Economic Potential of Agroecology.*

Cette fiche d'information examine l'impact économique des mesures agroécologiques. Elle intègre des enseignements tirés de la littérature scientifique, des expériences et des preuves créées sur le terrain.

2.2 Considérer le genre et la jeunesse

Les inégalités de genre et les disparités de genre qui existent au niveau des systèmes alimentaires ont fait l'objet de nombreuses études. Basée sur des principes de valeurs sociales et d'égalité, l'agroécologie souhaite contribuer à l'égalité de genre. L'approche souligne également l'importance de la liberté de choix et de l'autonomisation des femmes.

Le rapport du HLPE (2019) énumère quatre dimensions permettant d'aborder la question du genre dans le contexte de l'agroécologie :

1. Savoir déterminer les rôles primordiaux assumés par les femmes dans l'agriculture et dans les systèmes alimentaires afin de mieux répondre aux exigences de travail souvent élevées qui émanent des systèmes de gestion agricole holistiques, et parvenir à une plus grande égalité de revenu pour ceux qui fournissent ce travail.
2. Élaborer des interventions qui fournissent des stratégies et des outils débouchant sur une agriculture sensible à la nutrition, sur le fondement de la connaissance qu'ont les femmes de la production végétale, de la transformation des aliments et des pratiques d'approvisionnement alimentaire.



3. Appuyer les initiatives des agriculteur·rice·s visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et à lutter contre les inégalités de genre, en particulier par des approches agro-écologiques et d'autres approches novatrices.
4. Réorienter les institutions et les organisations pour qu'elles s'attaquent explicitement aux inégalités de genre.

En outre, dans la majeure partie du monde, ce sont les rôles de genre traditionnels qui déterminent la répartition des tâches. Les femmes sont ainsi souvent confrontées à un double fardeau (« travail productif et non productif »), sachant que les hommes assument généralement moins de responsabilités au sein du foyer. Cette importante charge de

travail des femmes peut également les empêcher de participer à des formations ou à des programmes de vulgarisation agricole et de s'impliquer dans différents types d'organisation (Momsen, 2010).

Les femmes risquent, en outre, de ne pas être impliquées dans les décisions concernant les dépenses de l'argent du foyer (p. ex. la manière dont il va être réinvesti dans l'agriculture). Un autre obstacle à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture vient du fait que les services de vulgarisation agricole (gouvernementaux) sont généralement proposés et animés par des hommes.

Selon Mestmacher and Braun (2020), les stratégies portant sur les besoins des femmes doivent cibler spécifiquement les femmes, par exemple en :

- appuyant les opportunités destinées aux femmes (éducation et formation, groupes de productrices, commercialisation) ;
- renforçant les initiatives d'autonomisation ;
- créant des espaces adaptés au genre ;
- encourageant l'équilibre de genre dans le leadership sur l'agroécologie ;
- sensibilisant les hommes et les femmes aux inégalités de genre ;
- aidant les femmes à acquérir des terres et d'autres ressources et infrastructures adéquates (serres, panneaux solaires, etc.) ;
- améliorant les structures de soins à la campagne.

Au vu de l'exode rural qui prévaut dans de nombreuses parties du monde et qui pousse les jeunes à migrer vers les zones urbaines à la recherche de meilleures conditions de vie, il est essentiel, pour le développement futur de systèmes alimentaires durables, de trouver des moyens de soutenir les jeunes. Les principes agroécologiques de participation et d'équité insistent sur la nécessité d'élaborer des politiques rendant les zones et les professions rurales plus attractives pour les jeunes, de favoriser la transformation structurelle



pour stimuler la demande de travail, l'entrepreneuriat et l'accès à des ressources productives pour les jeunes. Les approches agroécologiques s'efforcent d'identifier les besoins et les intérêts des jeunes et d'y répondre en mettant l'accent sur l'éducation, l'accès aux terres, le crédit et l'information. Les stratégies permettant d'impliquer les jeunes dans l'agroécologie sont similaires aux stratégies utilisées pour motiver les femmes : il faut les intégrer à des activités portant sur la création de revenus et les inclure dans les structures dirigeantes de l'action collective.

Les technologies de l'information et de la communication, les programmes de formation et le financement de start-up/commerces innovants pour promouvoir l'agroécologie peuvent servir de points d'entrée pour renforcer l'implication des jeunes.



→ **GIZ Factsheet (2023). Jobs perspectives in agroecology – More employment, better income**

Cette fiche d'information examine les défis et les opportunités de l'agroécologie et de l'emploi rural. Elle inclut des exemples et des expériences dans la discussion.

3.

OBSTACLES À LA TRANSFORMATION AGROÉCOLOGIQUE

Il existe différents obstacles à la transformation agroécologique. Vous trouverez, ci-dessous, les plus importants d'entre eux, tirés du rapport du groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durable « *De l'uniformité à la diversité* » (IPES FOOD, 2016), du document d'information sur l'agroécologie de la GCA (2019) et du document de travail « *The Politics of Knowledge* » de la Global Alliance for the Future of Food (2021).

- **Concentration du pouvoir** : « sous leur forme actuelle, les systèmes alimentaires permettent à un petit nombre d'acteurs d'accumuler les avoirs, de renforcer leur domination politique et économique, [...] » (IPES, 2016). Ce pouvoir leur permet d'influer sur les politiques, les mesures d'incitation et les impératifs qui guident ces systèmes. La concentration du pouvoir renforce tous les obstacles évoqués ci-dessous.
- **Orientation à l'exportation et narratif de « nourrir le monde »** : la mondialisation, les nouvelles opportunités commerciales et le paradigme selon lequel il existe un lien étroit entre la croissance du PIB et le développement sont les principaux facteurs qui ont conduit à la spécialisation et à l'industrialisation de l'agriculture. Le libre-échange associé au recul des interventions de l'État comme moyen de garantir la sécurité alimentaire en produisant de grandes quantités de marchandises uniformes et bon marché ont encouragé la naissance d'un secteur privé axé sur les profits. L'agroécologie favorise les systèmes de cultures multiples intégrés qui permettent à différentes pratiques agricoles et à différents systèmes d'utilisation des terres de coexister. Bien que la productivité de chacun de ces éléments ne soit probablement pas aussi élevée que si l'élément en question était produit seul, la productivité totale du système est généralement supérieure (HLPE, 2019 ; Leippert et al., 2020). Sachant que les performances agricoles sont généralement évaluées sur la base de critères de productivité par culture ou espèce animale et par unité de terre, l'agroécologie n'obtient pas d'aussi bons résultats que les systèmes intensifs. Il en résulte des doutes quant à la capacité des approches agroécologiques à garantir la sécurité alimentaire de la population mondiale. Mais le coût des impacts négatifs de l'agriculture industrielle, ce que l'on appelle les « externalités négatives », ne se reflète pas dans les prix des aliments.
- **Externalisation des impacts négatifs** : l'agriculture intensive provoque souvent des externalités négatives telles que des pertes de biodiversité, une pollution de l'eau et des sols et une dégradation des sols. Les performances agricoles sont généralement évaluées sans tenir compte de ces externalités. Cela signifie que les décisions d'investissement prises par les agriculteur·rice·s et autres acteur·rice·s du système alimentaire sont biaisées : de nombreux impacts des systèmes agricoles ne sont pas pris en compte dans les coûts et dans les décisions de production. Ces impacts écologiques négatifs ne sont en

général pas pénalisés et ne se reflètent pas dans le prix des produits. D'un autre côté, les impacts écologiques positifs des approches agroécologiques sont rarement récompensés.

- **Politiques défavorables :** les politiques favorisent souvent l'agriculture et les entreprises agroalimentaires industrielles/conventionnelles (avec des incitations telles que des subventions aux engrais, etc.) (HLPE, 2019) qui freinent l'adoption de l'agroécologie et d'autres pratiques agricoles durables. Le soutien public à l'agroécologie est encore faible, la FAO estimant qu'en 2018-2019 seulement 8 % de son travail a contribué à la transformation agroécologique (FAO, 2018). En outre, les accords de libre-échange peuvent avoir un impact négatif sur les moyens de subsistance des petit·e·s exploitant·e·s qui doivent fréquemment rivaliser avec des produits agricoles importés et bon marché.
- **Fragmentation des acteurs :** des « [...] structures très compartimentées régissent l'établissement des priorités dans les domaines de la politique, de la recherche et des affaires » (IPES, 2016). Les approches agroécologiques impliquent souvent l'intégration de composants qui relèvent, par exemple, de la responsabilité des différents ministères chargés de l'agriculture, de la forêt, de l'eau, de l'environnement et de la question de genre. L'appui aux approches agroécologiques nécessite donc une collaboration étroite entre des acteurs de différents secteurs – ce qui n'est pas toujours évident. L'intégration entre différentes échelles constitue un autre problème. « Malgré des engagements nationaux et régionaux forts en faveur d'une restauration impliquant des pratiques agroécologiques, [...] la traduction de ces engagements en actions concrètes sur le terrain est beaucoup plus problématique. Un des principaux goulets d'étranglement [...] vient du manque de structures politiques, d'instruments, de processus ou de capital social à l'échelle des paysages locaux. » (GCA, 2019).
- **Investissement dans la recherche :** la plupart des programmes politiques et de recherche ont pour principal objectif d'améliorer la productivité d'une gamme limitée de variétés de cultures et de races de bétail. Jusqu'à présent, l'investissement dans la recherche sur les approches agroécologiques est resté limité. Résultat ; non seulement le nombre de races, variétés, technologies et techniques qui ont été analysées et optimisées en vue de leur utilisation dans l'agroécologie est réduit, mais il existe également moins de preuves quant aux performances des pratiques agroécologiques, ce qui empêche de les comparer à d'autres approches et nuit donc à leur adoption.
- **Production et diffusion linéaires et pyramidales des connaissances :** la GCA (2019) stipule que « les modèles linéaires de développement à grande échelle partent du principe [...] que la découverte de nouvelles technologies est cantonnée aux projets de recherche dirigés par des scientifiques qui sont suivis d'opérations pilotes permettant de les tester et de les affiner [...] avant qu'elles ne soient largement diffusées en vertu d'une transposition à grande échelle. » Ce transfert de technologies générées à l'extérieur marginalise les systèmes de connaissance locaux et empêche la génération transversale de connaissances. Ce paradigme est encore prédominant dans les programmes de sciences agricoles. En conséquence, les futurs conseillers agricoles sera peut-être dans l'incapacité de cocréer des connaissances avec les agriculteur·rice·s, ce qui constitue pourtant un principe clé de l'agroécologie.

- **Réflexion à court terme :** les résultats à court terme sont généralement plus attractifs pour les politicien·ne·s, les investisseur·se·s et de nombreux·ses agriculteur·rice·s. Toutefois, étant donné le temps nécessaire pour rebâtir la santé et la fertilité des sols et pour tirer les bénéfices d'une résilience accrue, les avantages des systèmes agro-écologiques ne se calculent pas à court terme, ce qui les rend moins attractifs pour de nombreuses personnes.



4.

PRINCIPALES EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES EN FAVEUR D'UNE TRANSFORMATION AGROÉCOLOGIQUE

Sur la base des principales contraintes à l'adoption d'approches agroécologiques, la GCA (2019) a établi une cartographie des exigences associées à une transformation agroécologique (résumés ci-dessous).

4.1 Principales exigences

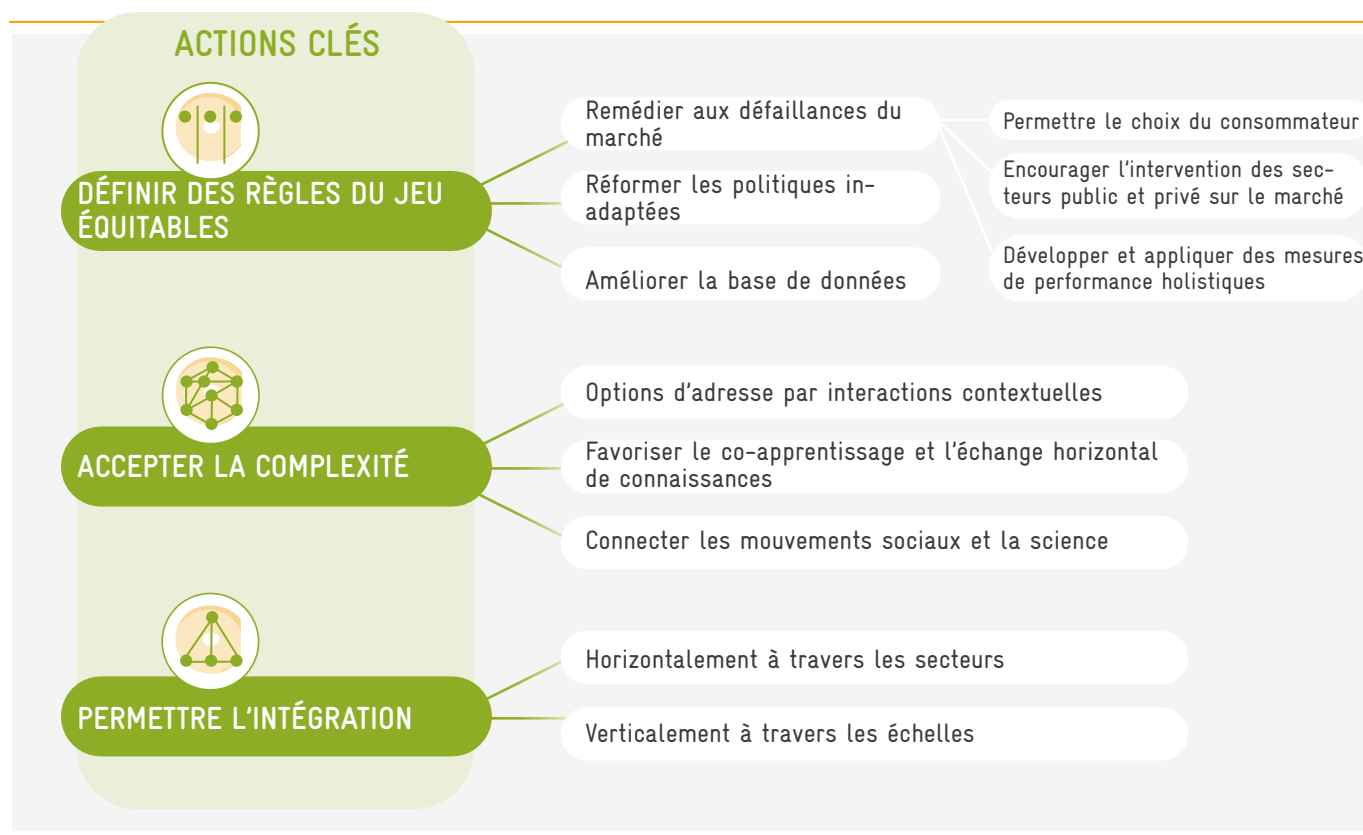
4.1.1 Marchés et politique

- **Valoriser les services écosystémiques et créer des systèmes de récompense pour les agriculteur·rice·s qui adoptent des approches agroécologiques capables de réduire les externalités négatives ou d'améliorer les externalités positives** (comptabilisation des coûts réels, internalisation des externalités, « *true cost accounting* ») : mettre en place un programme politique pour rémunérer les agriculteur·rice·s qui fournissent des services agroenvironnementaux, aider ceux qui adoptent ou continuent à utiliser des pratiques agricoles permettant de satisfaire aux objectifs environnementaux et climatiques.
- **Réformer les politiques qui génèrent des résultats négatifs et offrir des incitations à la production durable/pénaliser la production non durable** : revoir les politiques qui risquent d'avoir un impact négatif sur l'adoption de pratiques agroécologiques et les réformer si nécessaire. Élaborer des politiques interministérielles qui encouragent la transformation agroécologique en combinant les incitations à une production socialement et écologiquement durable et la pénalisation des externalités négatives.
- **Donner la priorité aux aliments produits de manière agroécologique** dans les dépenses du secteur public, par exemple pour les marchés publics des aliments destinés aux établissements publics tels que les écoles et les hôpitaux.
- **Renforcer les circuits de marché locaux** : la volonté des consommateur·rice·s de soutenir des approches durables par leurs choix de consommation augmente lorsqu'il existe un lien étroit entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s (Mestmacher & Braun, 2020). Les marchés d'agriculteur·rice·s sont essentiels pour relocaliser la consommation alimentaire et recréer des liens entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s locaux·ales d'aliments. Pour appuyer la transformation agroécologique, les autorités locales doivent renforcer les infrastructures de marché (transport et stockage), établir des critères et des normes favorables à la vente sur les marchés locaux et pro-

mouvoir des systèmes d'appui communautaire pour l'agriculture paysanne, les coopératives et les comités de politique alimentaire.

- **Label pour les produits agroécologique** : créer des programmes de certification afin de décerner un label aux aliments produits dans le respect de pratiques agroécologiques qui seront ainsi facilement identifiables par les consommateur·rice·s, ce qui renforcera la confiance.
- **Aider les organisations de petit·e·s producteur·rice·s pour leur permettre d'interagir sur un pied d'égalité avec d'autres acteur·rice·s du système alimentaire.** Une fois regroupé·e·s en organisations de producteur·rice·s (coopératives, associations, etc.), les petit·e·s exploitant·e·s sont mieux placé·e·s pour négocier de meilleures conditions commerciales et atteindre des marchés plus larges.
- **Ajuster les indicateurs de performance pour améliorer les preuves** : élaborer et adapter, pour les systèmes agricoles, une série complète d'indicateurs de performance en tenant compte des impacts sociaux, économiques et écologiques afin d'accroître les investissements publics et privés dans la recherche agroécologique.

Figure 5 : Certaines des actions qui encouragent l'adoption de pratiques agroécologiques à grande échelle pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires (source : GCA, 2019)



4.1.2 Recherche et génération de connaissances

Les approches agroécologiques soulignent qu'il est essentiel de concevoir des solutions précises et localement adaptées et d'utiliser et de générer des connaissances locales. Elles en déduisent qu'il faut réévaluer la recherche et la vulgarisation agricole en tenant compte de trois dimensions clés :



- **Adaptation au contexte** : la volonté des parties prenantes d'identifier des solutions locales et de tester leur adéquation à une éventuelle transposition à grande échelle est cruciale pour réussir à élaborer des solutions agroécologiques adaptées au contexte et néanmoins transposables. Les aspects liés au genre doivent faire l'objet d'une attention particulière à ce niveau sachant que ce sont souvent les paysannes qui possèdent les connaissances sur les plantes et herbes indigènes, les biopesticides naturels, les semences et le stockage. Ces connaissances doivent être prises en compte et consolidées par les scientifiques et les conseillers agricoles (Momsen, 2010).
- **Co-apprentissage et partage horizontal des connaissances** : il est très important de concilier les approches au savoir au sein des mouvements sociaux et entre les scientifiques, sachant qu'il est tout à fait possible de combiner la pertinence pratique et culturelle et la rigueur scientifique. La co-crédation de connaissances oblige les parties prenantes à s'engager à participer à des plateformes d'innovation qui favorisent la génération collaborative de connaissances, leur partage et leur appropriation. La diffusion de pratiques efficaces entre les agriculteur·rice·s est encouragée en substitution au transfert technologique hiérarchiques. L'approche du « *natural farming* » (NF) utilisée à Andhra Pradesh (Inde) est caractéristique de la mise en œuvre réussie de partenariats multipartites et de solutions d'apprentissage conjoint.
- **Créer des conditions institutionnelles appropriées** : il faut pour cela ancrer pleinement l'agroécologie dans l'enseignement universitaire et fournir des ressources financières et humaines suffisantes pour permettre la mise en place de services publics de recherche et de vulgarisation adéquats. Dans le même temps, le développement et le travail des organisations de petit·e·s exploitant·e·s doivent être renforcés afin de faciliter le partage de connaissances et l'échange de semences, d'équipements, etc., entre les agriculteur·rice·s.

4.1.3 Collaboration multisectorielle

Il est également indispensable de favoriser l'intégration horizontale (entre les secteurs) et verticale (entre les niveaux) pour encourager la transformation agroécologique :

- **Créer des instruments favorisant la coopération interministérielle**, comme les décrets du Premier ministre du Rwanda pour la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan

d’action national sur les forêts ou l’élaboration d’instruments nationaux en Inde, au Népal, au Pérou ou en Éthiopie. (Future Policy, 2020b)

- **Élaborer des conventions de mise en œuvre des politiques au niveau des paysages locaux** pour traduire les politiques nationales favorables à l’agroécologie en actions sur le terrain et pour diffuser les approches agroécologiques. (Future Policy, 2020a)

4.2 Mécanisme d’appui international : la Coalition internationale de l’agroécologie

L’un des résultats du processus international d’élaboration des politiques a été la création de la Coalition pour l’agroécologie (CAE). La CAE, ou « Coalition pour la transformation des systèmes alimentaires par l’agroécologie », a été créée dans le cadre du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS, selon son abréviation anglaise) de 2021 en tant que coalition de volontaires et n’a cessé de croître depuis lors.

Plus de 50 pays et institutions régionales ont rejoint la coalition, dont l’Union africaine et l’Union européenne. En tant que plateforme multipartite, la CAE compte également plus de 220 organisations (en juin 2024) étant membres, avec des organisations multilatérales de premier plan telles que la FAO et le FIDA, mais aussi de nombreuses organisations non gouvernementales telles que des associations d’agriculteur-rice-s, des organisations de recherche, des organisations de peuples autochtones ainsi que des philanthropes et la société civile. En adhérant, les membres déclarent leur engagement à promouvoir la transformation des systèmes agricoles et alimentaires par le biais de l’agroécologie et de ses 13 principes (selon le rapport du HLPE, 2019). La CAE rend compte volontairement au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

La stratégie « Accélérer la transformation des systèmes alimentaires par l’agroécologie » – Stratégie de la coalition pour l’agroécologie 2024 – 2030 est la première stratégie et donc aussi le cadre de référence pour le fonctionnement et les méthodes de travail de la plateforme internationale multipartite. La stratégie définit également les objectifs et les mesures pour les années 2024 – 2030, ainsi que la structure de suivi, de coordination et de gouvernance.

L’objectif de la CAE est d’accélérer la transformation agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires dans les pays membres. Afin de concrétiser cette vision, la CAE a pour mission de faciliter et de soutenir les activités conjointes des membres. À cet égard, la CAE joue principalement le rôle de facilitateur ou de catalyseur et représente la principale voix collective des membres. Dans le même temps, la CAE est également un courtier en connaissances et un soutien afin d’accroître l’impact et les avantages pour les membres. La CAE organise également des réunions régionales et nationales afin de renforcer les synergies entre les membres ou d’accroître la portée des échanges.

Les membres de la CAE ont identifié quatre objectifs stratégiques pour les 2024 – 2030:

1. faciliter l'échange de connaissances sur l'agroécologie et créer d'autres preuves. Cela inclut les connaissances formelles, scientifiques, locales, indigènes, traditionnelles, coutumières, etc.
2. encourager les organisations internationales, les gouvernements, la philanthropie, les donateurs publics et privés et les investisseurs à investir davantage dans l'agroécologie.
3. faire le plaidoyer et renforcer les politiques de soutien à l'agroécologie, en tant que défenseur et voix collective.
4. soutenir et promouvoir l'accès au marché pour l'agroécologie, en particulier les marchés locaux, territoriaux, nationaux et régionaux dynamiques et les modèles d'entreprise inclusifs.

Le secrétariat permanent de la CAE est hébergé par CIAT/Bioversity. Les décisions sont prises par le comité directeur, qui se compose de 10 représentants des différentes régions (4 au total) et des différents groupes de parties prenantes (6 au total) au sein de la coalition. Le secrétariat joue un rôle de soutien et de coordination. Les travaux se déroulent au sein de cinq groupes de travail : (1) recherche et innovation, (2) politiques de promotion de l'agroécologie, (3) investissements dans l'agroécologie, (4) communication, (5) mise en œuvre dans la pratique. Les objectifs stratégiques sont mis en œuvre dans les groupes de travail.



→ International Agroecology Coalition "Coalition for Food Systems Transformation through Agroecology".

La CAE, ou « Coalition pour la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie », a été fondée dans le cadre du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) de 2021 en tant que coalition de volontaires et n'a cessé de croître depuis lors. Elle est la voix principale et collective de l'agroécologie.

4.3 Recommandations politiques du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

En 2021, le CSA a publié une série de recommandations politiques de haut niveau dans son cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire (GFS), résumé ci-dessous. Les recommandations fournissent aux 133 États membres du CSA des directives volontaires conformes aux principales exigences de la Commission globale sur l'adaptation (« Global Commission on Adaptation », GCA). Elles offrent aux décideurs politiques des orientations et des recommandations consolidées.

4.3.1 Recommandation sur les bases politiques

Renforcer les bases politiques des approches agroécologiques et d'autres approches innovantes.

Exemples :

- Élaborer des plans adaptés au contexte qui permettent d'accroître la durabilité des systèmes agroalimentaires au moyen de processus inclusifs ; veiller à la participation de toutes les parties prenantes concernées, particulièrement les femmes, les jeunes et les populations autochtones.
- Réorienter les politiques et les budgets publics ainsi que les investissements publics et privés vers des approches agroécologiques.

4.3.2 Recommandation sur l'évaluation de la performance et le suivi

Élaborer, améliorer et mettre en place des cadres de mesure et de suivi en vue d'encourager l'adoption d'approches agroécologiques :

- Appliquer des méthodes de mesure et des indicateurs concrets, fondés sur des éléments scientifiques, sur les ODD et sur d'autres cadres complémentaires, qui comprennent à la fois les systèmes agricoles et alimentaires.
- Entreprendre des évaluations holistiques de l'impact environnemental des systèmes alimentaires ainsi que leur conséquence sur l'emploi et les conditions de travail.
- Encourager la collecte de données différenciées en fonction de facteurs tels que le genre et la taille des exploitations.

4.3.3 Recommandation sur l'agriculture durable et les systèmes alimentaires

Faciliter la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires résilients et diversifiés au moyen d'approches agroécologiques.

Exemples :

- Sensibiliser le public à l'importance de diversifier les systèmes de production en intégrant de multiples composantes de production.
- Renforcer les politiques publiques, les investissements responsables et la recherche, particulièrement lorsqu'ils ciblent les petit-e-s producteur-riche-s ou les femmes et qu'ils sont en accord avec la conservation de la biodiversité.
- Promouvoir des régimes alimentaires sains ainsi qu'une approche intégrée « Un monde, une santé » et des normes de bien-être animal.
- Sensibiliser le public aux risques que comportent les pesticides et promouvoir activement des alternatives tout en appuyant l'intégration de la biodiversité.

- Renforcer les marchés locaux, nationaux et régionaux, y compris, par exemple, les marchés publics innovants.
- Tirer parti des technologies numériques pour améliorer l'agriculture durable ou pour renforcer les liens directs entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s, particulièrement dans le contexte des petit·e·s producteur·rice·s.

4.3.4 Recommandation sur la recherche

Renforcer la recherche, l'innovation, la formation et l'éducation, et restructurer la création et le partage du savoir pour favoriser l'apprentissage mutuel sur les approches agroécologiques.

Exemples :

- Développer et encourager la recherche transdisciplinaire ainsi que la création et le partage de connaissances dans le cadre d'une approche inclusive, participative et axée sur les problèmes, tout en valorisant les connaissances locales et autochtones.
- Investir dans des services de conseil agricole et renforcer les programmes de formation afin, par exemple, d'y favoriser la participation des femmes et d'inclure des alternatives écologiques et respectueuses de l'environnement.
- Contribuer au renforcement des capacités des producteur·rice·s ainsi que des décideur·e·s politiques en ce qui concerne les approches agroécologiques adaptées à leur situation et à leurs besoins et faire le lien avec les programmes de protection sociale.
- Promouvoir le partage d'expériences et le co-apprentissage entre les pays et les régions afin d'améliorer la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires au moyen d'approches agroécologiques.

4.3.5 Recommandation sur la responsabilisation des populations

Renforcer les institutions afin d'accroître la participation des parties prenantes, créer un environnement propice à l'autonomisation des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire et **réduire le déséquilibre des pouvoirs** au sein des systèmes agricoles et alimentaires :



- Appuyer les mécanismes décisionnels inclusifs, transparents, participatifs et démocratiques à tous les niveaux des systèmes agricoles et alimentaires.
- Créer et renforcer les associations de producteur·rice·s, de consommateur·rice·s, de travailleur·se·s et autres parties prenantes à tous les niveaux de la chaîne de valeur alimentaire afin de renforcer les capacités, de favoriser l'échange de connaissances et de faciliter l'utilisation des réseaux sociaux et des réseaux numériques.

- Renforcer l'autonomie des femmes, en particulier des agricultrices familiales, en appuyant l'action collective, de négociation et de leadership ainsi qu'en améliorant leur accès à l'éducation et aux ressources.



→ [UN Committee on World Food Security \(2021\). Policy Recommendations on Agroecological and Other Innovative Approaches.](#)

Les recommandations politiques visent à guider les membres et les parties prenantes dans le renforcement de l'agroécologie et d'autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables qui renforcent la sécurité alimentaire et la nutrition.

4.3.6 Exemples de politiques agroécologiques

L'élaboration de politiques agroécologiques et systémiques est un véritable défi. De plus en plus de gouvernements sont aujourd'hui confrontés simultanément à de multiples défis et doivent trouver des approches systémiques et intégrées pour façonner leurs systèmes agricoles et alimentaires de manière plus durable. C'est la raison pour laquelle la Coalition internationale pour l'agroécologie (→ [chapitre 4.2](#)) dispose d'un groupe de travail sur les politiques et encourage les échanges entre pairs. De même, le Forum sur la politique alimentaire pour le changement (Food Policy Forum for Change) a organisé des échanges entre pairs et d'autres activités ciblant principalement les décideurs politiques en Afrique subsaharienne. Les résultats de la série de dialogues sur l'agroécologie ainsi que d'autres événements et discussions, les exemples de meilleures pratiques et les enseignements tirés sont fréquemment publiés et accessibles en ligne.



→ [FAO Agroecology Knowledge Hub](#)

Le Centre de connaissances de la FAO sur l'agroécologie regroupe et relie les connaissances existantes afin de favoriser le dialogue mondial et la mise à échelle de l'agroécologie. Il contient des informations, des exemples et plusieurs exemples de politiques et de stratégies nationales dans le monde entier.



→ [Food Policy Forum for Change](#)

Les résultats de la série de dialogues sur l'agroécologie ainsi que d'autres événements et discussions, les exemples de meilleures pratiques et les enseignements tirés sont fréquemment publiés et accessibles en ligne.

5.

GLOSSAIRE

Agrobiodiversité : variété et variabilité des animaux, des plantes et des micro-organismes qui sont utilisés directement ou indirectement pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les cultures, l'élevage, la foresterie et la pêche. Elle englobe la diversité des ressources génétiques (variétés, races) et des espèces utilisées pour l'alimentation, le fourrage, la fibre, les combustibles et les produits pharmaceutiques. Elle recouvre également la diversité des espèces non récoltées qui favorisent la production (micro-organismes du sol, prédateurs, pollinisateurs) et de celles de l'environnement dans sa globalité, qui soutiennent les agroécosystèmes (agricoles, pastoraux, forestiers et aquatiques) ainsi que la diversité des agroécosystèmes.

Agroécologie : L'agroécologie est une approche holistique et intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables. Elle cherche à optimiser les interactions entre les plantes, les animaux, les êtres humains et l'environnement, tout en répondant à la nécessité de mettre en place des systèmes alimentaires socialement équitables dans lesquels les gens peuvent choisir ce qu'ils mangent et comment et où cela est produit. L'agroécologie est à la fois une science, un ensemble de pratiques et un mouvement social. Le concept a évolué au cours des dernières décennies, passant d'une approche centrée sur les champs et les fermes à une approche englobant l'ensemble de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Elle représente désormais un domaine transdisciplinaire qui englobe les dimensions écologiques, socioculturelles, technologiques, économiques et politiques des systèmes alimentaires, de la production à la consommation. (FAO, 2024).

Agriculture à soutien communautaire ou « agriculture communautaire » : un mouvement populaire qui fait le lien entre les agriculteur·rice·s et les consommateur·rice·s. L'exploitation agricole est soutenue par des consommateur·rice·s locaux·ales qui achètent des parts prépayées de la production de l'exploitation. Ces parts sont périodiquement livrées ou enlevées tout au long de la saison de culture.

Agriculture biologique : système agricole qui utilise des produits écologiques, pour la lutte contre les ravageurs, et des engrais biologiques largement dérivés de résidus animaux et végétaux et de cultures de couverture fixatrices d'azote.

Agriculture climato-intelligente : une approche qui guide les actions nécessaires pour transformer et réorienter les systèmes agricoles afin qu'ils soutiennent efficacement le développement et qu'ils garantissent la sécurité alimentaire malgré le changement clima-

tique. L'agriculture climato-intelligente a trois grands objectifs : amélioration durable de la productivité et des revenus agricoles, adaptation et résilience accrue au changement climatique et réduction et/ou élimination des émissions de gaz à effet de serre lorsque cela est possible.

Agriculture de précision (également appelée agriculture high-tech) : utilise une puissance de calcul courante et bon marché, des logiciels (SIG) et des systèmes de localisation par satellite (GPS). Associés à la télédétection, les systèmes de localisation par satellite permettent d'appliquer précisément les herbicides et les pesticides là où ils sont nécessaires plutôt que d'en faire un usage général. En outre, les équipements de l'agriculture de précision permettent une évaluation à taux variable des engrais et des rendements. L'agriculture passe ainsi d'un système à forte intensité de main-d'œuvre et à faible intensité capitalistique à une industrie à faible intensité de main-d'œuvre et à forte intensité capitalistique.

Agriculture durable : agriculture qui répond aux besoins actuels de la société (alimentation et textile/bioénergie), sans compromettre la capacité des générations actuelles ou futures à répondre à leurs besoins. Selon J. Pretty (2007), les principes clés de l'agriculture durable sont les suivants : (1) intégrer les processus biologiques et écologiques tels que le cycle des nutriments, la fixation de l'azote, la régénération des sols, l'allélopathie, la concurrence, la prédation et le parasitisme dans les processus de production alimentaire, (2) minimiser l'utilisation d'intrants non renouvelables et nuisibles pour l'environnement ou la santé des agriculteur·rice·s et des consommateur·rice·s, (3) faire un usage productif des connaissances et des compétences des agriculteur·rice·s pour renforcer leur autonomie et remplacer les intrants externes coûteux par du capital humain et (4) faire un usage productif des capacités collectives des personnes à travailler ensemble à la résolution des problèmes courants des ressources agricoles et naturelles, tels que la gestion des ravageurs, des bassins versants, de l'irrigation, des forêts et du crédit.

Agroforesterie : nom collectif désignant les systèmes et technologies d'utilisation des terres où les plantes ligneuses vivaces (telles que les arbres, les arbustes, les palmiers ou les bambous) sont délibérément utilisées sur la même unité de gestion des terres que les cultures agricoles et/ou les animaux, sous une certaine forme d'aménagement spatial ou de séquence temporelle. Les systèmes d'agroforesterie associent des interactions écologiques et économiques entre les différents composants.

Biodiversité : variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre les espèces, ainsi que celle des écosystèmes.

Compensation écologique : utilisée pour atténuer les impacts négatifs – sur la biodiversité et sur les services écosystémiques – de l'exploitation des ressources naturelles et des

changements dans l'utilisation des terres, par des investissements dans le capital naturel d'une autre zone géographique. Les mesures de compensation consistent généralement à restaurer ou à établir, puis à gérer, des valeurs naturelles telles que des réserves naturelles, des zones humides ou des lieux récréatifs. En termes de hiérarchie d'atténuation, la compensation écologique doit être la dernière mesure à être utilisée. Cela signifie qu'il est toujours préférable d'éviter et de minimiser les changements d'affectation des terres et de restaurer la biodiversité d'un site plutôt que de faire appel à la compensation écologique.

Compromis : décision situationnelle qui consiste à diminuer ou perdre une qualité, une quantité ou une propriété d'un ensemble ou d'un concept en échange de gains à d'autres niveaux. En bref, un compromis, c'est quand, pour qu'une chose augmente, une autre doit diminuer.

Comptabilisation des coûts réels (également appelée comptabilisation du coût complet, valeur totale ou impact total) : type d'analyse coût-bénéfice utilisée pour prendre des décisions commerciales et/ou politiques, qui intègre des biens non commercialisés, tels que les ressources environnementales et sociales, dans l'équation du développement. Il faut, pour cela, donner une valeur monétaire à des aspects tels que les services écosystémiques ou la santé (entre autres). Le but ultime n'est pas de monétiser la nature ou les gens, mais de traduire des ressources invisibles (intellectuelles, humaines, sociales et naturelles non prises en compte dans les états financiers historiques) dans une monnaie commune pour pouvoir prendre des décisions stratégiques sur l'impact et les dépendances qui affectent la création de valeur dans sa globalité.

Culture intercalaire : combinaison de différentes espèces végétales complémentaires dans un schéma spatial, que ce soit sur le même rang ou sur des rangs alternés. Elle améliore la diversité spatiale et la diversité des plantes.

Cultures multiples : comprennent à la fois les cultures intercalaires et les mélanges de cultivars – des systèmes dans lesquels plusieurs espèces sont cultivées simultanément.

Défaillances du marché : situation économique définie par une répartition inefficace des biens et services au sein du marché libre. En cas de défaillance du marché, les incitations individuelles à un comportement rationnel ne conduisent pas à des résultats rationnels pour le groupe. En d'autres termes, chaque individu prend la bonne décision pour lui-même, mais ces décisions s'avèrent être mauvaises pour le groupe (Winston, 2006). Exemple : pas de calcul du coût de la pollution, pas de valorisation du maintien du carbone organique du sol.

Diversification : la diversification agricole ou, plus précisément, la diversification agro-écologique, renvoie à l'augmentation de la variété des espèces au sein d'un système agricole. Les techniques de diversification comprennent les systèmes d'agroforesterie, les cultures intercalaires (diversité spatiale), les rotations des cultures (diversité temporelle),

les systèmes intégrés de cultures et d'élevage ou la polyaquaculture. Le renforcement de la biodiversité apporte toute une série d'avantages en termes de production, de bénéfices socioéconomiques, de nutrition et d'environnement. Elle peut accroître la productivité et l'efficacité d'utilisation des ressources en optimisant la collecte de biomasse et d'eau. Dans le même temps, la diversification économique peut renforcer non seulement la résilience écologique mais aussi la résilience socioéconomique lorsqu'elle amène de nouvelles opportunités de marché.

Durabilité : capacité d'un système à rester diversifié et productif sur la durée. Le terme est issu de l'écologie mais s'est diffusé à travers le monde pour devenir le principe directeur du développement durable. Dans ce contexte, la durabilité renvoie à l'endurance des systèmes biologiques, politiques, culturels et économiques et à leurs interactions au fil du temps.

Diversificación: La diversificación agrícola, o más específicamente, la diversificación agroecológica hace referencia al aumento de la variedad de especies dentro de un sistema agrícola. Entre las técnicas de diversificación se incluyen los sistemas de agrosilvicultura, los cultivos intercalados (diversidad espacial), las rotaciones de cultivos (diversidad temporal), los sistemas de cultivos y ganados o el policultivo de peces. Una mayor biodiversidad ofrece toda una serie de beneficios en términos de producción y nutrición, así como socioeconómicos y medioambientales. Puede aumentar la productividad y la eficiencia del uso de recursos optimizando la recogida de biomasa y agua. Al mismo tiempo, la diversificación económica puede fortalecer no solo la resiliencia ecológica, sino también la socioeconómica, cuando se han fomentado nuevas oportunidades de mercado.

Écologie : désigne à la fois une discipline scientifique et des mouvements politiques qui se préoccupent de la protection de l'environnement.

Écosystèmes : communauté de plantes, d'animaux et de petits organismes qui vivent, se nourrissent, se reproduisent et interagissent dans la même zone ou dans le même environnement. Il s'agit d'un complexe dynamique formé d'animaux, de plantes et de microorganismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle et dépendent les uns des autres. Si une partie de l'écosystème est endommagée, cela peut avoir un impact sur l'ensemble du système. Les êtres humains font partie intégrante des écosystèmes, qui peuvent être terrestres ou maritimes, intérieurs ou côtiers, ruraux ou urbains. Leur échelle varie également puisqu'ils peuvent être de niveau local ou atteindre une envergure mondiale. Les écosystèmes comprennent notamment les forêts, la pleine mer, les côtes, les eaux intérieures, les zones humides, les zones sèches, les déserts, les terres cultivées, etc. Les écosystèmes interagissent entre eux et leurs conditions évoluent de manière dynamique.

Éléments de l'agroécologie : les 10 éléments forment un guide consolidé publié par la FAO à destination des décideur·se·s politiques, des professionnel·le·s et des parties prenantes impliqué·e·s dans la planification, la gestion et l'évaluation de la transformation

agroécologique. Les éléments ont été formulés en vertu d'un processus de consultation multipartite mondial.

Estimation des services écosystémiques : processus qui consiste à exprimer la valeur d'un bien ou d'un service spécifique dans un certain contexte, généralement sous la forme de quelque chose qui peut être compté (souvent de l'argent), mais aussi en utilisant des méthodes et des mesures provenant d'autres disciplines (sociologie, écologie, etc.).

Externalités : conséquence de l'action d'un agent économique sur une autre personne que lui-même, pour laquelle l'agent n'est ni rémunéré (en cas d'externalité positive) ni pénalisé (en cas d'externalité négative) par les marchés. Les externalités peuvent être positives ou négatives.

Fertilisation organique : fertilisation qui recycle les matières ou les déchets organiques provenant des résidus d'activités agricoles, industrielles et communales. Les sources organiques concernées sont le fumier animal et les résidus organiques des activités urbaines et industrielles. Les déchets organiques sont les déchets biodégradables provenant des jardins et des parcs, les déchets alimentaires et de cuisine provenant des foyers, des restaurants, des traiteurs et des magasins de vente au détail et les déchets comparables provenant des usines de transformation des aliments. Les résidus comprennent des produits tels que les boues d'épuration, le digestat, les produits dérivés du fumier, etc.

Fixation biologique de l'azote : décrit le processus biologique selon lequel des bactéries rhizobiums convertissent l'azote élémentaire présent dans l'air en azote organique. Les rhizobiums sont des bactéries hétérotrophes du sol capables de former des nodules sur les racines de légumineuses et de fixer l'azote atmosphérique.

Gestion intégrée des ravageurs : (également appelée lutte intégrée contre les ravageurs) vaste approche qui associe plusieurs pratiques pour faire baisser les populations de ravageurs sous le seuil de tolérance économique, c'est-à-dire lorsque les coûts l'emportent sur les avantages. Elle est basée sur une prise en compte soigneuse de toutes les techniques disponibles de lutte contre les ravageurs et associe justification économique et risques minimaux pour la santé humaine et l'environnement. La gestion intégrée des ravageurs met l'accent sur la croissance d'une plante saine avec le moins de perturbations possibles pour les agroécosystème et encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ravageurs.

Incitation politique perverse : incitation dont le résultat involontaire et indésirable est contraire aux intentions de ses concepteur·rice·s. Les incitations perverses font partie des conséquences négatives imprévues.

Incrémentation : toute méthode permettant d'atteindre un objectif au moyen d'une série de paliers progressifs ou de petites étapes.

Justice alimentaire : la justice a pour but de faire en sorte que les gens obtiennent ce qui leur est dû. Elle définit les principes moraux ou juridiques de l'équité et de l'égalité dans la manière dont les gens sont traités, souvent sur la base de l'éthique et des valeurs de la société. La justice alimentaire renvoie à un accès juste et équitable à l'alimentation au sein de la société et dans l'ensemble du système alimentaire.

Labour réduit (labour de conservation) : une forme de labour sans inversion qui conserve des quantités significatives de résidus de plantes à la surface sous la forme de couvert. En permettant à l'eau de filtrer et en protégeant le sol de l'érosion, il évite les pertes d'eau et de sol fertile. Dans des systèmes sans labour, le sol n'est pas perturbé avant l'implantation d'une nouvelle culture.

Lutte biologique contre les ravageurs : alternative à la lutte chimique contre les ravageurs, qui fait appel à des organismes vivants pour lutter contre un ravageur spécifique. L'ennemi naturel choisi peut être un parasite, un prédateur ou une maladie d'origine naturelle qui attaque l'insecte nuisible. Ce système est particulièrement efficace lorsqu'il est utilisé en association avec la protection intégrée des cultures et d'autres techniques non chimiques de lutte contre les ravageurs.

Permaculture : ensemble de principes de conception centrés sur une approche systémique globale, qui étudient, simulent ou utilisent directement des fonctions et des schémas résilients observés dans les écosystèmes naturels. Elle utilise ces principes dans un nombre croissant de domaines issus de l'agriculture régénératrice, du ré-ensauvagement et de la résilience communautaire.

Principes agroécologiques : en s'appuyant sur les 10 éléments de l'agroécologie de la FAO, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) a élaboré une liste concise de 13 principes après avoir rassemblé et reformulé les principes issus de sources principales afin d'établir un ensemble minimal, non répétitif mais complet de principes agroécologiques. Ces principes sont organisés autour des trois principes opérationnels des systèmes alimentaires durables : améliorer l'efficacité des ressources, renforcer la résilience et garantir la responsabilité/équité sociale.

Relocalisation alimentaire : décrit une consommation accrue d'aliments locaux par les membres de la société civile. Cette tendance est continue et en progression dans les pays les plus riches. Le maintien d'une agriculture à soutien communautaire est un concept qui favorise la relocalisation alimentaire. Elle est associée à de nombreux effets positifs, notamment à de meilleurs résultats en matière de santé et à une cohérence sociale accrue, et vise à favoriser le développement rural local.

Recyclage des nutriments : utilisation d'engrais organiques et réinstauration du flux de nutriments entre le bétail et les cultures pour permettre aux agriculteur-riche-s de réduire leur dépendance aux engrais minéraux importés ou achetés. Avec des stocks limités de

combustibles fossiles et de phosphore, l'utilisation d'une approche systématique et le recyclage des nutriments deviennent essentiels pour l'agriculture. Le recyclage des nutriments est principalement axé sur l'azote et le phosphate. Mais les sources organiques contiennent également des niveaux élevés de matière organique, un élément essentiel pour préserver la fertilité des sols.

Résilience : capacité des systèmes socioécologiques à gérer un événement, une tendance ou une perturbation dangereuse en réagissant et en se réorganisant de manière à préserver les fonctions essentielles, l'identité et la structure des systèmes. Dans le même temps, la capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation est conservée.

Restauration des forêts et des paysages : restauration de paysages dégradés en identifiant et en mettant en œuvre des pratiques capables de restaurer l'équilibre des bénéfices écologiques, sociaux et économiques des forêts et des arbres dans un schéma plus large d'utilisation des terres.

Science transdisciplinaire : science qui (1) est axée sur une problématique (les travaux de recherche sont issus de problèmes du « monde réel ») ; (2) utilise une méthodologie évolutive (les travaux de recherche impliquent des processus itératifs et de réflexion qui répondent à des questions et à des contextes spécifiques et aux groupements d'étude impliqués) ; (3) met l'accent sur la collaboration entre des chercheur·se·s transdisciplinaires, des chercheur·se·s disciplinaires et des acteur·rice·s externes intéressé·e·s par les travaux de recherche.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle : existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui satisfait leurs besoins et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

Services écosystémiques : bénéfices que les populations tirent de la nature. Les services peuvent être fournis par des écosystèmes naturels (forêts tropicales, etc.) ou par des écosystèmes modifiés (agroécosystèmes, etc.). Même s'il n'existe pas de classement unique des services écosystémiques, l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EEM) propose une classification largement acceptée avec des services écosystémiques de prélèvement, de régulation, d'auto-entretien et culturels.

Sociobiodiversité : le concept de sociobiodiversité décrit l'utilisation durable de ressources naturelles par les groupes de populations traditionnels, ce qui contribue à la fois à la conservation de la biodiversité et à la protection des communautés concernées. Pour y parvenir, la solution consiste à gérer la collecte des ressources dans les écosystèmes naturels ou semi-naturels.

Souveraineté alimentaire : le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Les sept

principes initiaux de la souveraineté alimentaire étaient les suivants: i) la reconnaissance de l'alimentation comme droit humain fondamental; ii) la nécessité d'une réforme agraire; iii) la protection des ressources naturelles; iv) la réorganisation du commerce des produits alimentaires en faveur de la production alimentaire locale; v) la réduction de la concentration du pouvoir aux mains des multinationales; vi) la promotion de la paix; vii) un meilleur contrôle démocratique du système alimentaire.

Systèmes agricoles mixtes : dépendent de facteurs externes (tels que la météo ou les prix du marché) et internes (tels que les propriétés des sols ou l'ingéniosité des agriculteur·rice·s). Les systèmes mixtes sont très variés. Ils peuvent être classés en trois groupes : systèmes mixtes sur l'exploitation ou entre plusieurs exploitations, systèmes mixtes au sein de cultures et/ou d'élevages et systèmes diversifiés ou intégrés.

Systèmes alimentaires : « Ensemble des éléments (environnement, individus, apports, processus, infrastructures, institutions, etc.) et des activités liées à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation et à la consommation des denrées alimentaires, ainsi que du résultat de ces activités, notamment sur les plans socioéconomiques et de l'environnement. (HLPE 8, 2014). Les trois principales composantes des systèmes sont les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les environnements alimentaires et le comportement des consommateurs. (HLPE 12, 2017).».

Transformation : en science sociale comparative, la transformation est le processus qui consiste à modifier de manière fondamentale un système (politique) et, si nécessaire, également l'ordre social et économique.

Transition : une transition est un changement qui se produit dans un système sur une certaine période et dans un lieu précis. Il s'agit souvent d'un « changement d'état ou de condition graduel, qui se fait sentir partout, et qui débouche sur quelque chose de différent ». Il peut notamment s'agir d'un changement d'ordre politique, socioculturel, économique, environnemental ou technologique concernant des valeurs, des normes, des règles, des institutions ou des pratiques.



➔ **Dictionary of Agroecology (dicoAE)**

Découvrez les termes associés à l'agroécologie définis dans le dictionnaire

6.

SOURCES

Altieri, M. A. (2000) : *Developing sustainable agricultural systems for small farmers in Latin America* en Natural Resources Forum, n.o 24. En ligne : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1477-8947.2000.tb00935.x>

Biovision (2019) : *Methodology: Criteria tool: Agroecology info pool*. Agroecology Info Pool | an initiative by Biovision. En ligne : <https://www.agroecology-pool.org/methodology/> dernière consultation le : 02.08.2024.

CGA, (2019) : Document d'information, *The Contribution of Agroecological Approaches to Realizing Climate-Resilient Agriculture*. En ligne : <https://gca.org/wp-content/uploads/2020/12/TheContributionsOfAgroecologicalApproaches.pdf>

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), (2021) : *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, recommandations politiques* ; En ligne : https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs2021/Documents/Policy_Recommendations_Agroecology_other_Innovations/2021_Agroecological_and_other_innovations_EN.pdf

D'Annolfo, R., Gemmill-Herren, B., Graeub, B., & Garibaldi, L. A. (2017) : *A review of social and economic performance of agroecology*; International Journal of Agricultural Sustainability, 15(6), 632 – 644. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/320959162_International_Journal_of_Agricultural_Sustainability_A_review_of_social_and_economic_performance_of_agroecology

FAO (2018) : *Transition towards sustainable food and agriculture. An analysis of FAO's 2018 – 2019 Work Plan*; En ligne : <http://www.fao.org/3/I9007EN/i9007en.pdf>

Future Policy (2020a) : *Costa Rica's Biodiversity Law*; En ligne : <https://www.futurepolicy.org/healthy-ecosystems/biodiversity-and-soil/costa-ricas-biodiversity-law/>, dernière consultation le : 02.08.2024.

Future Policy (2020b) : *Rwandas national forestry strategy and action plan*; en ligne : <https://www.futurepolicy.org/forests/rwandas-national-forest-policy>, dernière consultation le : 02.08.2024.

GCA/Global Commission on Adaptation (2019) : *Background paper. The contribution of agroecological approaches to realizing climate-resilient agriculture*; En ligne : <https://gca.org/wp-content/uploads/2020/12/TheContributionsOfAgroecologicalApproaches.pdf>

GCA/Global Commission on Adaptation (2019) : *Adapt now: A global call for Leadership on climate resilience*. En ligne : https://gca.org/wp-content/uploads/2019/09/GlobalCommission_Report_FINAL.pdf

GIZ (2020) : *Factsheet Agroecology*; En ligne : https://www.giz.de/en/downloads/giz2020_en_Agroecology_SV%20Nachhaltige%20Landwirtschaft_05-2020.pdf

Gliessman, S. (2016) : *Transforming food systems with agroecology*. En ligne : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21683565.2015.1130765>

Global Alliance for the Future of Food (2021) : *The Politics of Knowledge – Understanding the Evidence for Agroecology, Regenerative Approaches, and Indigenous Foodways*. En ligne : <https://story.futureoffood.org/the-politics-of-knowledge/>, dernière consultation le : 02.08.2024.

Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) (2019) : *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition* ; En ligne : <http://www.fao.org/agroecology/database/detail/fr/c/1242143/>

IPES-Food (2016) : *De l'uniformité à la diversité : changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés*. International Panel of Experts on Sustainable Food systems. En ligne : https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Uniformiteala%20Diversite_IPES_FR_Full_web.pdf

Jahi Chappell M., Bernhart A. (2018) : *Agroecology as a Pathway towards Sustainable Food Systems*. En ligne : https://www.misereor.org/fileadmin/user_upload_misereororg/publi-cation/en/foodsecurity/synthesis-report-agroecology.pdf

Leippert, F., Darmaun, M., Bernoux, M. and Mpheshea, M. (2020) : *Le potentiel de l'agroécologie pour renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes alimentaires face au changement climatique (résumé en français)*. Rome. FAO et Biovision. En ligne : <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a211156c-0a25-4889-8593-356bebcf708b/content>, pp 37.

Madsen, S., Bezner Kerr, R., LaDue, N. et al. (2021) : *Explaining the impact of agroecology on farm-level transitions to food security in Malawi*. Food Security, 13, 933 – 954 ; En ligne : <https://doi.org/10.1007/s12571-021-01165-9>

Mestmacher J., Braun M. (2020): *Women, agroecology and the state: New perspectives on scaling-up agroecology based on a field research in Chile*, Agroecology and Sustainable Food Systems. En ligne : <https://doi.org/10.1080/21683565.2020.1837330>

Momsen, J. H. (2010) : *Gender and development: Second Edition (Routledge perspectives on development)*; New York, NY : Routledge, en ligne : <https://www.abebooks.de/9780415775632/Gender-Development-Routledge-Perspectives-Momsen-0415775639/plp>

Paracchini M.L., Justes E., Wezel A., Zingari P.C., Kahane R., Madsen S., Scopel E., Héraut A. BhérerBreton P., Buckley R., Colbert E., Kapalla D., Sorge M., Adu Asieduwaa G., Bezner Kerr R., Maes O., Negre T. (2020) : *Commission européenne : Agro-ecological practices supporting food production and reducing food insecurity in developing countries*. Commission européenne 2020 ; En ligne : https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/JRC121570/eur_report_agroecology_final_final.pdf

Sinclair et al. (2019) : *The Contribution of Agroecological Approaches to Realizing Climate-Resilient Agriculture*, en ligne : <https://gca.org/reports/the-contributions-of-agro-ecological-approaches-to-realizing-climate-resilient-agriculture/>

Winston, C. (2006) : *Government Failure versus Market Failure. Microeconomics Policy Research and Government Performance*. AEI-Brookings Joint Center for Regulatory Studies, Washington, D.C., en ligne : <https://lyd.org/wp-content/uploads/2012/04/government-failure-versus-market-failure.pdf>



Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

E info@giz.de
I www.giz.de

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5,
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15